



BULLETIN MUNICIPAL DE

PARCIEUX



2015



G I TAXI



Yvette Gossart Taxi n°1 PARCIEUX



• Toutes distances France, Europe



• **Convention CPAM** (Transport malade assis, cures, radiothérapie, chimiothérapie, kiné, hospitalisation)

• Bilingue anglais • Colis urgents

L'expérience  à votre service !

Tél. 06 09 30 31 99 - Fax. 04 74 00 02 27 - Internet : g.ain.taxi@sfr.fr



Restaurant
en bord de Saône
avec terrasse

Tél. 04 78 98 00 74

www.lespetitesvoiles.fr

197, chemin de Halage - 01600 PARCIEUX

Entreprise **DIAS RIBEIRO**

Charpente - Couverture
Zinguerie

Neuf et Rénovation

182 chemin du fagot - 01600 Parcieux

04 37 92 94 39 - 06 09 68 12 57



Sommaire

Edito

Le mot du maire.....	p.4
Contact mairie.....	p.4
Dates des conseils municipaux et des permanences des élus.....	p.4

Informations Mairie

Parcieux au féminin

Valentine a 100 ans !.....	p.5
Ceinture noire pour Léone.....	p.5
Bravo à Magali, Yolande et Cécile !.....	p.5

Renseignements utiles

Vos élus.....	p.6
Parcieux.fr.....	p.7
Apprendre à porter secours.....	p.7

Les finances

Retour sur l'année 2014.....	p.8
Zoom sur la préparation budgétaire.....	p.8
Le budget 2015.....	p.9
La maîtrise des dépenses.....	p.9

Les travaux

Coup de foudre !.....	p.10
-----------------------	------

Urbanisme	p.11
------------------------	------

Projet cœur de village	p.11
-------------------------------------	------

Vivre ensemble

Agir ensemble

Ecole des marronniers : silence on tourne !.....	p.12
Vitesse et stationnement.....	p.12
Le bruit gênant des 2 roues.....	p.13
Nuisances sonores.....	p.13
Protéger ses biens.....	p.13
Réunion publique	
« Lutte contre les cambriolages ».....	p.14
Vigilance pollution.....	p.14
Sécuriser les déplacements.....	p.14

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

Présentation de la CCDSV	p.15-16
---------------------------------------	---------

SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)

Collecte jours fériés.....	p.17
Bien trier ses déchets.....	p.17
Déchetteries à votre service.....	p.17

Tourisme

Fusion des Offices de Tourisme.....	p.18
La maison éclusière.....	p.18

Petite enfance, scolarité jeunesse

Groupe de travail

petite enfance, scolarité, jeunesse	p.19
--	------

Micro-crèche.....	p.19
-------------------	------

L'école.....	p.20
--------------	------

Supplément « Le grand blabla... » Journal des TAP

Les assistantes maternelles.....	p.21
----------------------------------	------

Inscriptions scolaires.....	p.21
-----------------------------	------

Et la politique jeunesse ?.....	p.21
---------------------------------	------

Je suis Sapeur-Pompier volontaire.....	p.22
--	------

Que faire pendant l'été ?

Le centre de loisirs.....	p.23
---------------------------	------

Pôle jeunesse de la MJC.....	p.23
------------------------------	------

Le BAFA.....	p.23-24
--------------	---------

Information Jeunesse.....	p.24
---------------------------	------

Mission Locale.....	p.24
---------------------	------

Santé, social

A la rencontre des Parcevins	p.25
---	------

ADAPA.....	p.25
------------	------

ADMR.....	p.25
-----------	------

Val de Saône Dombes Services.....	p.26
-----------------------------------	------

Croix Rouge.....	p.26
------------------	------

CLIC.....	p.27
-----------	------

Soyons prévoyants.....	p.27
------------------------	------

Vie associative

En lien avec les associations	p.28
--	------

Atelier Big Bang.....	p.28
-----------------------	------

Chasse Parcieux Massieux.....	p.29
-------------------------------	------

Club aquatique.....	p.29
---------------------	------

Football Club Bords de Saône.....	p.29
-----------------------------------	------

Croq'menu.....	p.30
----------------	------

Joujouthèque.....	p.30
-------------------	------

Galaxie Dance.....	p.30
--------------------	------

Gym Volontaire.....	p.31
---------------------	------

Hippocrène en Dombes.....	p.31
---------------------------	------

Judo Club.....	p.31
----------------	------

La MJC.....	p.32
-------------	------

Le Sou des écoles.....	p.32
------------------------	------

Union Nationale des Combattants.....	p.32
--------------------------------------	------

ValDombes Villages Roumains.....	p.33
----------------------------------	------

Liste des associations communales	p.33
--	------

Plan de Parcieux	p.34
-------------------------------	------

Renseignements utiles	p.35
------------------------------------	------

Etat civil	p.36
-------------------------	------

Agenda	p.36
---------------------	------

Le Mot du Maire

Rassembler les Parcevins et créer une dynamique participative sont deux axes essentiels de notre politique et votre présence aux différentes manifestations organisées depuis un an, nous encourage à continuer dans ce sens.

Tous ces nouveaux projets : groupes de travail, échanges conviviaux, réunions d'information, projet intergénérationnel et solidaire, ne sont possibles que grâce à l'investissement de tous. Merci à nos partenaires : élus, collectivités et entreprises locales, sans qui le film documentaire « Parcieux au temps de la 2^{ème} guerre mondiale » (page 12), n'aurait pas pu voir le jour. Un grand merci aussi à l'équipe municipale, aux associations, aux enseignants, au personnel municipal et aux Parcevins bénévoles qui, par leur mobilisation, contribuent également à la pleine réussite de nos projets.

Le dimanche 28 juin, une nouvelle manifestation, le « GRAND p'tit dèj » vous accueillera de 8h à 11h pour un moment convivial, familial et solidaire. Les bénéfices seront entièrement reversés à l'association chiens-guides d'aveugles de Cibeins.

En ce qui concerne nos adolescents, les grands axes de notre politique jeunesse se dessinent. Vous recevrez prochainement un questionnaire à destination des 13 - 17 ans et je vous encourage vivement à prendre le temps d'y répondre avec vos enfants ; notre objectif est d'identifier leurs besoins, leurs attentes et de travailler ensuite avec eux pour affiner les actions municipales.

La sécurité et le bien-être de tous font également partie de nos préoccupations.

Comment limiter le nombre des voitures traversant notre village et réduire leur vitesse excessive ?

Comment faciliter le déplacement des piétons et des cyclistes ? Cette mission a été confiée au groupe de travail « circulation/déplacements » qui remettra prochainement un certain nombre de propositions au conseil municipal.

Afin de lutter contre les cambriolages, nous travaillons en collaboration avec la gendarmerie de Trévoux et vous proposons une réunion publique le vendredi 05 juin prochain.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 29 mai, à 19h, salle polyvalente, pour la FETE DES MERES**, où tous les enfants de l'école chanteront à cette occasion.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été et du temps à partager avec vos proches.

Vincent Lautier



Maire de Parcieux

Le bulletin municipal est entièrement financé par la publicité.

Merci à nos annonceurs !

2015 - Conseils municipaux

(3^{ème} lundi du mois à 20h)

lundi 18 mai	lundi 15 juin	lundi 27 juillet
lundi 24 août	lundi 21 septembre	lundi 19 octobre
lundi 16 novembre	lundi 14 décembre	

Permanences du Maire et des adjoints

Le samedi, de 10h à 12h, sans rendez-vous

16 mai - 30 mai
13 juin - 27 juin
11 juillet - 25 juillet
29 août
12 septembre - 26 septembre
10 octobre - 24 octobre
7 novembre - 21 novembre
5 décembre - 19 décembre

Contact Mairie

Tel : 04 78 98 02 54
4 route de Genay - 01600 Parcieux

Fax : 04 78 98 33 69

E-mail : contact@parcieux.fr

Site internet : www.parcieux.fr

Accueil du public :

mardi, de 17h à 19h
mercredi, de 10h à 12h
vendredi, de 15h à 19h

Directeur de la publication :
Vincent Lautier

Conception, réalisation, mise en page :
Nathalie Tisserand, Annie Skrzypczak
et les membres de la Commission « bulletin municipal » : Jacqueline Dufour, Michèle Folachier, Anne-Lise Pinteno, Yves Rodriguez, Anthony Willaume.

Tirage : 550 exemplaires.
Mise en page et impression : 3D Imprimerie.
Imprimé sur papier FSC 



Parcieux au féminin

Valentine a 100 ans !

Parcieux est fier de célébrer cette année un centenaire parmi ses habitants.

Valentine Dubost a fêté ses 100 ans le 9 février 2015, dans la simplicité, entourée de sa famille et de ses amis venus lui rendre visite avec fleurs et cadeaux.

Née le 9 février 1915 à Parcieux, Valentine n'a jamais quitté notre village. Elle a épousé Pierre le 27 avril 1935. Ils ont eu deux filles, deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Valentine est née au début de la 1^{ère} guerre ; elle a ensuite subi les affres de la 2^{ème} guerre. Elle a vu apparaître beaucoup d'inventions, connu de nombreux chefs d'état. Sa vie quotidienne a été rythmée par la vie à la ferme et la confection

de nombreuses robes de mariées, sans jamais prendre de vacances.

Petite femme attachante, pétillante, elle continue à s'occuper de ses poules, canards, chats, avec Bella sa chienne fidèle.

Cette femme que la vie n'a pas épargnée a gardé un esprit serein. Elle évoque ses souvenirs avec beaucoup de facilité et aime les partager.

Merci Valentine pour cette belle leçon d'humilité.



Ceinture noire pour Léone

Léone Badoil est né le 29 janvier 1997. Elle a débuté le judo à Parcieux en septembre 2002, à l'âge de 5 ans. Avec persévérance, elle a obtenu les grades nécessaires pour décrocher sa ceinture marron en juin 2011.

Son palmarès est édifiant

- Plusieurs fois championne du Rhône UFOLEP !
- Vice-championne de France UFOLEP cadette en 2012 et 2013 !
- 3^{ème} au championnat de France de Kourache (lutte traditionnelle) en 2012 !

Elle est arbitre stagiaire et commissaire sportif. Elle a obtenu sa ceinture noire le 8 mars 2015 (journée de la femme !) et est la 4^{ème} féminine à obtenir cette distinction au sein du judo club de Parcieux.

Au cours de ce parcours sportif, elle a acquis le code moral du judo : politesse, amitié, contrôle de soi, courage, honneur, modestie, sincérité et respect.

Toutes nos félicitations à Léone, qui en plus de sa ceinture noire, passera son permis, son baccalauréat et votera pour la 1^{ère} fois en cette année 2015 !



Bravo à Magali, Yolande et Cécile !



Magali Petitpierre, Yolande Cardoso de Parcieux et Cécile Moreau de Reyrieux ont participé, en novembre 2014, à un raid

multisports au Cambodge : « le Raid Arbre Vert Amazone », organisé depuis une dizaine d'années par Alexandre Debanne.

Durant un an, elles ont préparé ce projet : financièrement, physiquement, en jonglant avec leur vie familiale et professionnelle. Elles ont été soutenues par leurs familles, leurs proches, la mairie et leurs sponsors.

Ce raid, exclusivement féminin, voit concourir 86 équipes de 3

femmes. Chaque année, c'est la découverte d'un nouveau pays avec de nombreuses épreuves : VTT, canoë, tir à l'arc, trek, descente en rappel, course d'orientation...

Esprit d'équipe et dépassement de soi : tel a été leur leitmotiv.

Elles ont découvert un pays magique et accompli un défi sportif unique ! Bravo à elles !

Vos élus

Parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux

Sénateurs



Sylvie Goy-Chavent
s.goy-chavent@senat.fr



Patrick Chaize
p.chaize@senat.fr



Rachel Mazuir
r.mazuir@senat.fr

Député (2^{ème} circonscription)



Charles De La Verpillère
charlesdelaverpilliere@orange.fr

**PERMANENCE
PARLEMENTAIRE**
4 Rue du Dr Mehier
BP 49
01152 Lagnieu Cedex
Tél : 04 74 35 13 58
Fax : 04 74 35 74 93

Conseillers régionaux



Jocelyne Boch



Messa Bouzidi



Yvette Brachet



Alain Chabrolle



Albane Colin



Nicole De
Lacheisserie



Jean-François Debat



Jacques Mercier



Stéphanie Pernod
Beaudon



Catherine Pidoux



Michel Raymond



Michel Voisin



Olivier Wyssa

CONTACT
webmestre@rhonealpes.fr

Conseillers départementaux



Marc Péchoux



Nathalie Barde

CONTACT www.ain.fr

Les élections régionales

La nouvelle carte de la France avec 13 régions en métropole (au lieu de 22) a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Parcieux fait partie dorénavant de la région Rhône-Alpes-Auvergne.

Les parlementaires ont aussi adopté le nombre d'élus par région. Rhône-Alpes-Auvergne compterait 204 conseillers régionaux dont 18 pour l'Ain.

Les élections des conseillers régionaux auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Parcieux.fr

Cette année, le site internet de la mairie, www.parcieux.fr, a subi une refonte graphique.

La mise en page du site a été redéfinie ce qui permet une meilleure visibilité des informations importantes. De plus, les différentes images ainsi que les couleurs ont été modifiées afin de rendre votre visite plus agréable.

Le menu principal et les différentes catégories ont également été réorganisés pour faciliter votre navigation. Vous trouverez ainsi toutes les informations nécessaires concernant la commune, la municipalité et les divers services présents au sein du village (vie pratique et associative) et de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (intercommunalité).

Si toutefois vous ne trouvez pas une information relative aux domaines précédents, contactez-nous par le biais de l'adresse mail : contact@parcieux.fr.

Enfin, le site internet étant en constante évolution, n'hésitez pas à nous solliciter via cette même adresse électronique.

Bonne visite,

Anthony Willaume



Conseiller municipal

référent réseaux sociaux

**Vous êtes Commerçant ?
Artisan ?
Chef d'entreprise ?
Micro-entrepreneur ?**

Nous souhaitons créer une page qui vous sera dédiée sur le site internet de la Mairie.

Nous faciliterons ainsi les contacts entre les Parcevins et vous, en vous offrant une visibilité sur le web.

CONTACT

Merci d'envoyer vos coordonnées complètes (nom, adresse, téléphone, mail) ainsi que votre secteur d'activités, à la mairie (contact@parcieux.fr).

Apprendre à porter secours

Dans la chaîne des secours, le secouriste a un rôle essentiel car il est le premier sur les lieux de l'accident.

Afin de rendre plus efficace ce premier maillon, la municipalité a décidé de former le personnel communal aux gestes de premier secours. En collaboration avec le Centre de Secours de Trévoux, une

formation « prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) va être organisée avec une journée de pratique (7h) pour répondre aux questions, adapter son comportement à la gravité des situations et apprendre les bases du secourisme : utiliser un défibrillateur, pratiquer un massage cardiaque, mettre une personne en PLS (Position Latérale de Sécurité).

Les bons gestes s'apprennent tôt. Une information secourisme sera proposée aux élèves de CM1-CM2 de notre école, avec l'intervention des pompiers de Trévoux.

Les enfants connaîtront ainsi quelques règles à appliquer en situation de danger : se protéger, porter secours en alertant et adopter les bons comportements.

Marbrerie FAGUET
Maison fondée en 1922

Bâtiment
Ameublement
Funéraire

27, avenue Wissel
69250 Neuville sur Saône
Tél. 04 78 91 33 53

ELECTRICITE

Ets MICHEL

04 72 26 15 64

Automatisme – Bâtiment – Industrie
Climatisation – Chauffage électrique

Une entreprise de proximité au service du particulier et du professionnel

01390 ST ANDRE DE CORCY

Les finances

Présenté une 1^{ère} fois lors du conseil municipal du 19 janvier, le budget primitif a été voté à 12 voix contre 3, lors du conseil municipal du 16 février 2015.

C'est un budget sécurisé. Il tient compte de la baisse annoncée des dotations de l'état (les recettes ont été réduites de 14 %) et de notre volonté de maintenir les taux d'imposition locale identiques à ceux des années précédentes.

Fidèles à nos principes, nous avons souhaité impliquer chacun des conseillers municipaux référents dans l'élaboration du budget. Cela

nous a permis de dégager une ligne d'investissement Petite enfance jeunesse, Vie associative et Cadre de vie, que nous avons présentée pour débat et validation en conseil municipal. Une ligne Entretien du Patrimoine est systématiquement dégagée puisqu'elle concerne les travaux incontournables. Elle comprend cette année la réfection de la toiture de la mairie à laquelle nous avons ajouté des travaux d'isolation, ce qui devrait nous permettre de réduire notre facture énergétique dans les années à venir.

Par ailleurs, le projet cœur de village devrait aboutir d'ici 3 ans.

Nous souhaitons être en capacité financière de l'accompagner pleinement afin d'investir dans les aménagements et équipements qui apporteront une plus value à notre village et seront utiles à la collectivité.

Annie Skrzypczak



Conseillère municipale

référente finances

Retour sur l'année 2014

Situation de clôture de l'exercice 2014 - Tableau simplifié

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes 2014	696 742,92 €	Recettes 2014	270 891,65 €
Dépenses 2014	472 345,98 €	Dépenses 2014	430 863,21 €
Résultat 2014	224 396,94 €	Reste à réaliser	1 263,00 €
Résultat cumulé	390 614,32 €	Résultat 2014	-161 154,56 €
Résultat corrigé Investissement	-161 154,56 €	Virement section Fonctionnement	161 154,56 €
SOLDE	229 459,76 €		

Zoom sur la préparation budgétaire

La concertation

L'élaboration du budget est le fruit d'un processus de concertation mené avec les conseillers municipaux de la majorité, les acteurs de la vie locale et les différents groupes de travail. C'est la commission finances, en lien avec Madame Guignardat, secrétaire de mairie, qui analyse dans le détail le budget réalisé de l'année qui se termine et qui prépare les documents supports à la réflexion budgétaire.

Les orientations budgétaires

Animée par le maire, la réflexion budgétaire s'appuie sur les éléments suivants : les principes

de gestion décidés en début de mandat, les contraintes économiques et la projection des besoins sur les années à venir.

L'élaboration des projets

Les adjoints et les conseillers référents de chaque secteur, en lien avec les acteurs locaux et les différents groupes de travail, identifient les besoins, élaborent et organisent les projets dans le temps.

Le vote du budget

Sur la base des éléments fournis par chaque secteur, la commission finances prépare les différents budgets qui sont présentés dans le détail en conseil municipal

pour discussion et modification. Le vote final du budget primitif a lieu au plus tard en mars.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les villes de moins de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire n'est pas une obligation.

FISCALITÉ LOCALE 2015 : TAUX INCHANGÉS

- Taxe d'habitation : 10,23 %
- Taxe foncière : 13,91 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %

Le budget 2015

Le budget de fonctionnement 2015 s'équilibre à 844 584 €

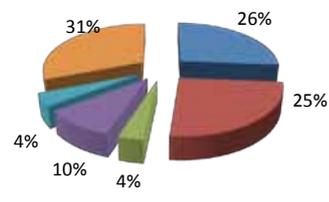
Les dépenses de fonctionnement comparaison 2014 / 2015

Les dépenses s'élèvent à 598 533 € : elles présentent une augmentation de 45 000 € par rapport au budget primitif 2014 expliquée essentiellement par une perte sur créances irrécouvrables de 36 000 € (rubrique « autres charges de gestion courante »). Cette créance correspond au cumul de loyers impayés depuis 2013 d'une société déclarée en liquidation judiciaire.

Primitif 2014 + DM*

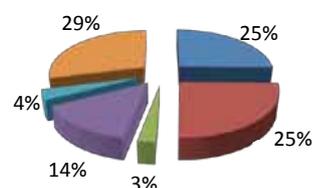
Charges à caractère général	210 100 €
Charges de personnel	202 650 €
Dépenses imprévues	27 220 €
Autres charges de gestion courante	77 900 €
Charges financières	34 000 €
Virement à la section investissement	247 500 €
TOTAL	799 370 €

*DM : Délibérations modificatives



Primitif 2015

Charges à caractère général	2136 95 €
Charges de personnel	212 550 €
Dépenses imprévues	20 589 €
Autres charges de gestion courante	121 600 €
Charges financières	30 100 €
Virement à la section investissement	244 650 €
TOTAL	843 184 €



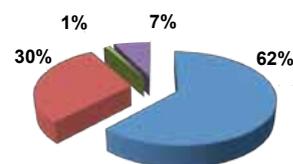
Investissements 2015

Les recettes d'investissement 2015 sont essentiellement constituées de fonds propres (virement de la section de fonctionnement). La prévision 2015 s'élève à 257 650 € auxquels s'ajoutent 1183 € correspondant au solde du logiciel métier inscrits à la ligne « reste à réaliser 2014 ».

Les dépenses concernent essentiellement le remboursement du capital des emprunts et les travaux.

Primitif 2015 - Dépenses

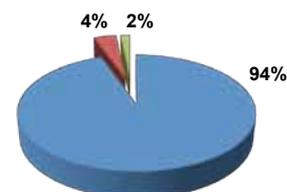
Travaux	160 183 €
Remboursement emprunts	77 100 €
Révision du PLU	2 500 €
Dépenses imprévues	19 050 €
TOTAL	258 833 €



Primitif 2015 - Recettes

Virement de la sect. de fonct.	244 650 €
Fonds de compensation de la TVA	10 000 €
Taxe d'aménagement et RAR*	4 183 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	258 833 €

*RAR : Reste à réaliser



La maîtrise des dépenses : où en est-on ?

- Estimation demandée à France Domaines concernant la valeur des locaux disponibles (ancienne boulangerie et ancien local Riegert), afin de préparer les décisions du conseil municipal et de déterminer l'avenir de ces locaux (vente ou rénovation).

- Renégociation en cours de l'emprunt Crédit Agricole d'un montant initial de 430 000 € au taux de 4,22 %. Gains escomptés : 27 000 €, pénalités de remboursement anticipé déduites.

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 à hauteur de 21 875 € pour la rénovation de la toiture.

- Demande de subventions Ministère de la Défense et Collectivités Territoriales au titre des projets homologués 70^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale pour le film documentaire « Parcieux au temps de la 2^{ème} guerre mondiale ».

- Reprise des contrats France Télécom pour l'école et la Poste et des contrats photocopieurs. Economie escomptée sur l'année : 1 500 à 1 900 €.

- Tarifs gaz – déréglementation au 01/07/2015 : adhésion au SIAE qui propose le regroupement des collectivités afin de négocier les tarifs pour les équipements de la commune. 6 sites sont concernés sur Parcieux.

- Tarifs électricité : étude en cours.

Les travaux

Le montant total des travaux prévus en 2015 s'élève à 160 183 €. C'est un montant estimatif et les demandes de devis comparatifs sont en cours.

Nous menons actuellement un travail de concertation avec les référents Petite enfance jeunesse, Vie associative et Cadre de vie : il concerne la mise en œuvre des premières phases de l'aménagements de l'aire de jeux Petite

Enfance à la cure, du city stade et des aménagements liés à la réorganisation du plan de circulation à l'intérieur du village.

Sous la présidence du maire, nous réunirons deux fois par an la commission « Cadre de vie/PLU » qui assurera le suivi et la planification des travaux. Elle pourra être amenée à donner un avis consultatif lors de la préparation des chantiers importants.



Claude Frécharde

2^{ème} adjoint chargé de la voirie, des travaux et du cadre de vie



Michel Badoil

Conseiller municipal référent travaux

Entretien, patrimoine et investissements divers

Eglise

Installation d'un parafoudre
2 000 €

Mairie

Rénovation de la toiture et isolation des combles
75 000 €

Services municipaux

Achat tondeuse, mobilier et logiciel métier
6 683 €

Petite enfance, jeunesse

Aire de jeux

Petite Enfance à la cure

1^{ère} phase d'aménagement parc de la cure
2 000 €

Ecole

- Travaux de peinture soubassement - couloirs

- Travaux d'isolation phonique de la cantine et peinture

- Pose de volets roulants

- Equipement des classes : rétroprojecteurs et achat mobilier
23 000 €

City stade

Installation d'un pare-ballons et aménagements loisirs 1^{ère} phase.
10 000 €

Cadre de vie Village

Aménagements transitoires concernant le plan de circulation
18 000 €

Vie associative

Joujouthèque

Accès PMR, création d'un passage entre 2 salles
16 000 €

Salle polyvalente

Aménagement d'une salle associative (peinture et mobilier)
3 000 €

Local Club aquatique

Mise en sécurité du local : installation d'une protection sur le quai
3 000 €

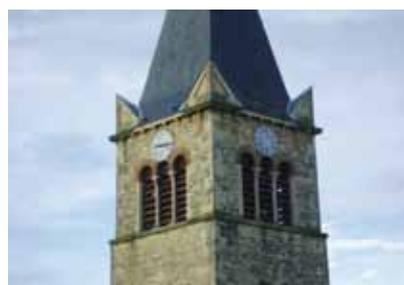
Judo

Matériel sportif
1 500 €

Coup de foudre !

En octobre dernier, la foudre a endommagé les installations électriques de l'église causant des dégâts importants sur la chaudière ainsi que sur deux des quatre moteurs de l'horloge du clocher.

Si les équipements thermiques ont pu être réparés rapidement, la remise en état de l'horloge fut plus complexe, l'ancienneté du



système obligeant la fabrication des pièces défectueuses.

Un parafoudre sera prochainement installé afin de parer à tout nouveau dysfonctionnement.



Urbanisme

Permis d'aménager accordés (PA)

Optimum Promotion

Chemin des Mûriers
Lotissement de 3 lots

Barmelle et Guillermet SARL

638 chemin du Trêve d'Ars
Lotissement de 2 lots

Écho 5

Hameau de la Sauzaie
Lotissement de 6 lots

Permis de construire accordés (PC)

Rouchouse Sylvain et Lorang Audrey

5222 chemin de la Charité
Maison d'habitation

Tavernier François

24 impasse de l'église
Modificatif PC maison d'habitation

Tallon Dominique et Anne-Marie

37 rue de l'église. Démolition garage,
construction garage, abri de jardin,
extension salon d'hiver

Michel Bruno et Bernadette

Fontaine Bernallin
Maison d'habitation

Couturet Thomas et Brochemin Amandine

207 chemin des Minimes
Transfert de PC de transformation
grange en habitation

Grandaud Florent

306 chemin Creuse Roussillon
Extension habitation, création
fenêtres de toit et terrasse

Brandon Philippe et Véronique

5033 chemin du Fagot
Maison d'habitation

Coelho Julien et Prudent Marion

46 chemin de la Charité
Maison d'habitation et garage

Lacour Pascal

638 chemin du Trêve d'Ars
Maison d'habitation

Lavigne Elodie

638 chemin du Trêve d'Ars
Maison d'habitation

Martin Jean François et Karine

Chemin du Pont de l'Âne
Maison d'habitation

Déclarations préalables accordées (DP)

Tavernier François

230 chemin du Pont de l'Âne
Abri de jardin

Cosentino Franck

550 route de Lyon
Remplacement partiel
de la couverture existante

Chambon Sébastien

9 rue de l'église
Ravalement de façades
et réfection de toiture

Deru Alain

312 route de Genay
Abri de jardin

Rivoire-Roustouil Jacqueline

541 route de Reyrieux. Clôture

Christol Jean-Emmanuel

356 chemin des Minimes. Clôture

Michel Bruno

Chemin Creuse Roussillon
Coupe et abattage d'arbres

Michel André

Chemin Creuse Roussillon
Coupe et abattage d'arbres

Michel Bruno

48 chemin du Trêve Magnin
Ravalement de façades

Cailliod Brigitte

46 chemin de la Charité
Détachement d'un lot à bâtir

Bardin Baptiste et Delangle Auriane

47 montée du Calvaire. Piscine

Badal Alexis

31 impasse du Fagot
Création porte sur façade

Couturet Thomas

Brochemin Amandine
207 chemin des Minimes
Extension habitation

Guigue Henri

259 chemin du Pont de l'Âne
Division en vue de construire

Bedira Naïma

207 chemin des Minimes
Abri de jardin

Statzner Bernard

304 chemin Creuse Roussillon
Abattage d'acacias

Barmelle et Guillermet SARL

638 chemin du Trêve d'Ars
Création ouverture dans clôture

Buchwalder Michel

171 chemin Creuse Roussillon
Réfection toiture

Diaz Bruno

11 clos de la belle Cordière
Création d'une fenêtre de toit

Perez Jean-François et Mayol Audrey

138 domaine des Varennes
Modification de façades,
création terrasse bois

Mairie de Parcieux

Allée des Marronniers
Abri pour stockage matériel

Projet cœur de village



Depuis le mois de septembre 2014, notre groupe de travail « cœur de village » accompagné des services du CAUE* et de l'EPF** réfléchit au projet d'aménagement de l'ancienne propriété Gandhi située au sud de la place de l'église.

Nos axes prioritaires sont aujourd'hui arrêtés : nous souhaitons préserver l'image du village et mettre en valeur son patrimoine ; prendre en compte les difficul-

tés de stationnement, de circulation et de sécurité (véhicule et piétons) ; organiser la place de l'église et les espaces publics pour en faire un lieu central de rencontre et d'animation. Le nombre de logements sera limité (15 à 16) et nous proposons que la mairie se porte acquéreur d'une surface d'environ 120 m² afin d'y implanter l'agence postale et un petit équipement collectif.

Ces propositions sont actuellement examinées par la commis-

sion finances qui doit déterminer la faisabilité du projet dans sa globalité ainsi que ses modalités de financement.

L'appel d'offre aux promoteurs devrait être lancé avant l'été et nous espérons recevoir les premiers projets dès la rentrée de septembre. Nous présenterons aux habitants les propositions des promoteurs lors d'une réunion publique.

* Conseil en Architecture
Urbanisme et Environnement

** Etablissement Public de l'Ain



**Nathalie
Bougain**

**Conseillère
municipale
référente
PLU/habitat**

Agir ensemble !

En famille, au travail, dans la rue ou dans notre quartier, nous sommes amenés à vivre ensemble, c'est une réalité.

C'est également une contrainte puisque nous partageons l'espace. De fait, la plupart de nos actes sont encadrés par la loi ; cela garantit nos libertés et facilite grandement notre quotidien.

Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques règles qu'il est bon d'avoir en tête en cette période estivale.

Vivre ensemble c'est aussi comprendre l'autre, échanger et partager des réalités qui ne sont parfois pas les nôtres.

La problématique des déplacements et de la circulation à Parcieux nous amène à réfléchir en ce sens. C'est pourquoi, nous avons constitué un groupe de travail composé d'élus et de parcevins. Il s'est donné pour objectif d'établir un état des lieux exhaustif des difficultés et de proposer des aménagements qui, tout en respectant les besoins individuels et (ou) particuliers, répondront à l'intérêt général.

Dans un tout autre registre, nous avons souhaité impliquer les enfants de la classe de CM1/CM2 dans la poursuite du travail de mémoire commencé avec les anciens du village. Ce nouveau projet consiste en la réalisation d'un film documentaire centré sur la vie des Parcevins pendant

la 2^{ème} guerre mondiale. Il valorise les échanges entre générations en s'appuyant sur des documents d'archive. Il a obtenu le soutien de l'Office National des Anciens Combattants et est aujourd'hui homologué par le Ministère de la Défense dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la libération de la France.

Vincent Lautier



Maire
de Parcieux

Ecole des Marronniers : silence, on tourne !

Depuis le mois de mars les élèves de la classe de CM1/CM2 de Madame Fifis ont l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances de manière inédite.

Acteurs du film « Parcieux au temps de la 2^{ème} guerre mon-



diale », ils mènent les interviews de nos Aînés, les interrogent sur leurs souvenirs et leur vie pendant cette période.

Ce projet transdisciplinaire s'inscrit pleinement dans les programmes d'enseignement de l'école primaire. En effet, il s'appuie sur le programme d'histoire et d'expression française, avec l'idée d'organiser, sur la base des archives collectées, un espace d'échange entre les enfants d'aujourd'hui et ceux qui avaient 10 ans pendant la guerre.

Ce film documentaire d'une vingtaine de minutes, réalisé par Catherine Epelly de l'association *Documentaires en Dauphiné*, nous emmènera dans le quotidien bouleversé par les événements de

la région, à Lyon, Anse, Neuville, Chasselay et bien sûr Parcieux.

La 1^{ère} projection est prévue lors des cérémonies du 11 novembre 2015.



LE FINANCEMENT DU PROJET

Budget total : 11 800 €

Les subventions obtenues :
Le Ministère de la Défense,
l'Office National des Anciens Combattants, le mécénat d'entreprises, la réserve parlementaire du député Charles De La Verpillère.

Les subventions en attente :
La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée
et le Conseil Régional.

Vitesse et stationnement

Nous constatons que la vitesse des véhicules au sein du village est parfois inadaptée aux lieux et aux circonstances.

Un véhicule peut rouler trop vite dans une situation donnée (par exemple en cas de pluie), dans un lieu donné (à la sortie d'une école ou dans un virage), ou encore en fonction de l'état du conducteur (fatigue), sans pour autant enfreindre les limites légales.

Ce qui importe, c'est d'adapter sa vitesse aux autres et à l'environnement. Parallèlement, nous observons de plus en plus de transgressions des règles de conduite de la part des conducteurs : franchissement de sens interdit, arrêt non marqué au STOP...

Pour la sécurité de nos enfants, il est interdit de stationner devant l'école : merci d'utiliser les parkings ou places de parking situés à proximité de l'établissement scolaire.

Nous vous rappelons que les personnes valides ne doivent pas stationner sur les places réservées aux personnes handicapées : le non respect de cette obligation peut être passible d'une amende de 135 €.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter ces règles élémentaires.

Le bruit gênant des deux-roues

Les nuisances sonores générées par les deux-roues touchent beaucoup d'habitants de la commune. Ils ne sont considérés ni comme des bruits de voisinage, ni comme des bruits de circulation ordinaires.

Ces nuisances proviennent soit d'un comportement incivique, soit de l'utilisation de dispositifs d'échappement modifiés, dégradés ou non conformes comme les pots de compétition.

Combattre les idées reçues

En aucun cas la pose d'un pot d'échappement non homologué

accroît la performance du véhicule, les autres pièces restant bridées.

Le brouhaha qui en résulte génère un sentiment accru de puissance, plus psychologique que réel, mais terriblement désagréable pour la population.

Le cadre réglementaire

En matière de lutte contre le bruit des deux-roues, c'est bel et bien le **Code de la Route** qui s'applique. L'article R.318-3 est particulièrement utilisé, car il permet de sanctionner d'une **contravention de quatrième classe (90 euros)**, sans prise de mesure sono-

métrique, tous les véhicules qui émettent des bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains.

Le code de la route oblige le propriétaire d'un véhicule particulièrement bruyant à l'immobiliser et à le présenter dans un service de contrôle du niveau sonore, sous peine de se voir infliger une contravention de quatrième classe (article R.425-8)

Nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral : « *Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit* »

Extrait de l'arrêté municipal en date du 1^{er} août 2001 : « *La mairie n'autorise l'utilisation d'engins tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage.... qu'aux horaires suivants :*

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Interdite les dimanches et jours fériés ».

Protéger ses biens

Une recrudescence de cambriolages a été observée ces derniers mois dans notre village et dans les communes environnantes.

Il est donc important de savoir que :

- 80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
- C'est au bout de 5 minutes de vaines tentatives qu'un cambrioleur abandonne
- 1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances
- 8 vols sur 10 ont lieu dans la journée

Quelques conseils :

- Agencer votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux

• Les baies vitrées, pour limiter les effractions, peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol

• Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ce dispositif

Se montrer vigilant :

• Fermer votre porte à clef même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement

• Gardez les factures des biens que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia

• Prenez des photos de vos objets précieux

• Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier : il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages

Conseils en cas d'absence :

Votre domicile doit paraître habité

- Aviser vos voisins

• Laisser un double de vos clés chez une personne de confiance, lui confier le relevé de votre boîte aux lettres

• Lui demander d'animer votre maison en ouvrant/fermant vos volets

• Signaler votre absence à la gendarmerie dans le cadre des opérations « tranquillité vacances »

• Ne laisser pas de message sur votre répondeur indiquant votre durée d'absence

Que faire si vous êtes victime d'un cambriolage ?

• Ne touchez à rien et prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez aucun risque ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, accent, stature, vêtements...).

Réunion publique

Lutte contre les cambriolages et participation citoyenne

La municipalité invite tous les Parcevins à une réunion publique qui aura lieu le :

*vendredi 5 juin
à 20h
salle polyvalente*

La gendarmerie de Trévoux sera présente et des conseils seront

donnés pour lutter contre les cambriolages. Nous parlerons de la « participation citoyenne » qui propose à des citoyens bénévoles de garder un œil vigilant sur leur rue, leur quartier, leur lotissement pour apporter une action complémentaire de proximité

aux services de la gendarmerie nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance. Cette action évite le sentiment d'insécurité tout en renforçant l'esprit civique et recrée des liens sociaux entre voisins.

Vigilance pollution

La prise de conscience des pouvoirs publics concernant la pollution de l'air impose de nouvelles règles pour le brûlage des déchets verts.

Actuellement, cette pratique est tolérée sur Parcieux entre le 1^{er} novembre et le 31 mars (arrêté municipal) ; elle est aussi possible car le village compte moins de 2 000 habitants. Nous échappons, pour l'instant, à l'interdiction totale du brûlage imposée par l'arrêté pré-

fectoral dans ce domaine **sauf en cas d'alerte pollution de niveau 1** (détails sur air-rhonealpes.fr).

Nous constatons, malgré les rappels sur le terrain, que des feux sont faits en dehors des périodes autorisées ou lors d'épisodes de pollution : ceci aggrave significativement la quantité de particules fines déjà trop importante dans l'air. Une exposition répétée à ces particules provoque à moyen et long terme des problèmes de santé.

Bien souvent, les personnes concernées ne semblent pas conscientes de la gêne occasionnée pour les autres riverains.

Merci de favoriser le compostage et/ou d'apporter vos déchets verts en déchetterie.

La prise de conscience doit être collective afin que la qualité de vie de chacun soit préservée.

Pour connaître la qualité de l'air : www.air-rhonealpes.fr

Sécuriser les déplacements

Nous devons réfléchir ensemble aux aménagements qui contribueront à sécuriser les déplacements de tous !

Nouvellement constitué, le groupe de travail « circulation/déplacements » a parcouru le village le 28 mars dernier ; il a voulu vérifier la réalité des constats effectués lors d'une première réunion :

- Le flux d'automobiles qui traversent Parcieux afin d'éviter la Route Départementale est très important
- Dans le village, certains carrefours sont dangereux. La signalisation routière, parfois complexe, n'est pas respectée
- La vitesse excessive a causé récemment deux accidents (heureusement sans gravité)

• Pour les familles avec enfants, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes, il est difficile d'être en sécurité pour rejoindre le centre village ou accéder à la Saône

• Le stationnement des véhicules le long des routes peut gêner la circulation et entraver le passage des bus scolaires et des engins agricoles

La sécurité en voiture, à pied ou à vélo est une de nos priorités, il faut donc organiser différemment les modes de circulation au sein du village.

Le groupe de travail, composé d'élus et de Parcevins, soumettra ses premières propositions au conseil municipal, au cours du 2^{ème} semestre 2015.

Le groupe de travail « circulation/déplacements »

Les habitants

*Philippe Dehan
Eugène Doussat
Pierre Dumillon
Jacques Erba
Ali Hamsi
Lionel Marchaud
Lydie Marchaud
Catherine Marmonier
André Mut
César Naccarato
Frédéric Oriol
Jacqueline Rivoire-Roustouil*

Les élus

*Michel Badoil
Hervé Peronnet
Sophie Delsignot
Jacqueline Dufour
Annie Skrzypczak
Vincent Lautier*

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

A la découverte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

La CCDSV regroupe des communes situées sur un territoire d'un seul tenant, liées solidairement entre elles pour réaliser des projets de développement et d'aménagement de leur territoire.

Elle s'occupe de la création, de la gestion et de l'aménagement de zones industrielles pour accueillir les entreprises. Elle a aussi l'obligation de concevoir, souvent en partenariat avec d'autres acteurs, l'aménagement de

l'espace, en amont du Plan local d'urbanisme (PLU) communal ; par exemple, en participant à la localisation des futures zones commerciales ou à la préparation des schémas d'urbanisme et d'aménagement.



19 communes

Population*

Ambérieux en Dombes	1 660
Ars sur Formans	1 404
Beauregard	892
Civrieux	1 472
Fareins	2 242
Frans	2 019
Massieux	2 459
Misérieux	2 002
Parcieux	1 167
Rancé	681
Reyrieux	4 442
Savigneux	1 243
St Bernard	1 439
St Didier de Formans	1 851
St Jean de Thurigneux	783
Ste Euphémie	1 611
Toussieux	820
Trévoux	6 925
Villeneuve	1 428

*INSEE : « populations légales 2012 ». En vigueur au 01/01/2015



1 conseil communautaire composé de 37 conseillers communautaires élus au suffrage universel

Les conseillers communautaires de votre commune :



Vincent Lautier



Nathalie Tisserand
(suppléante)



Séminaire CCDSV - 28 février 2015

1 bureau

Composé des 19 maires des communes

1 président



Bernard Grison,
maire de Massieux

Parole de conseillers communautaires : « défendre une intercommunalité forte et structurée, c'est aussi défendre sa commune ! Etre présents au sein des commissions permet de représenter Parcieux, de partager et donner du sens aux actions collectives ».

10 commissions thématiques

Elles étudient les dossiers, font des propositions et rendent des avis au Bureau et au Conseil.

Commissions	Présidées par	Représentants de Parcieux
Finances	Brigitte Coulon, maire de Rancé	Vincent Lautier Annie Skrzypczak
Travaux	Jacky Dutruc, maire de Reyrieux,	Vincent Lautier Dominique Tallon
Administration générale, Tourisme	Marc Pechoux, maire de Trévoux	Claude Frechard Yves Rodriguez
Développement économique, Agriculture	Richard Simini, adjoint à la mairie de Savigneux	Sophie Delsignore Annie Skrzypczak
Sports	Yves Dumoulin, maire de Fareins	Michèle Folachier Hervé Peronnet
Assainissement	Bernard Rey, maire de Saint Bernard	Michel Badoil Vincent Lautier
Culture, Patrimoine	Marie-Jeanne Beguet, maire de Civrieux	Michel Badoil Yves rodriguez
Action sociale, Logement	Anny Sanlaville, maire de Sainte Euphémie	Jacqueline Dufour Anne-Lise Pinteno
Environnement	Etienne Serrat, maire de Misérieux	Sophie Delsignore Vincent Lautier
Aménagement de l'espace, Transport	Jean-Claude Aubert, maire de Toussieux	Nathalie Bougain Xavier Chalandon

Bien trier ses déchets

INFOS

ORDURES MÉNAGÈRES : COLLECTE JOURS FÉRIÉS

Les ordures ménagères sont habituellement collectées le vendredi, à 4h30.

Merci de noter que la collecte sera faite le lendemain des jours fériés suivants :

- Vendredi 8 mai 2015
Collecte le samedi 9 mai 2015
- Vendredi 25 décembre 2015
Collecte le samedi 26 décembre 2015
- Vendredi 1^{er} janvier 2016
Collecte le samedi 2 janvier 2016

Merci de penser à sortir vos poubelles la veille de la collecte.

A EMmener AUX POINTS « RECYCLAGE » ET À TRIER

Flacon alimentaire



Flacon ménager



Boîte métallique



Emballage cartonné



NE DÉPOSEZ PAS



A EMmener AUX POINTS « RECYCLAGE » ET À TRIER

Verre



NE DÉPOSEZ PAS

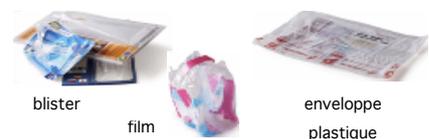


A EMmener AUX POINTS « RECYCLAGE » ET À TRIER

Papiers, journaux, enveloppes, revues, magazines, annuaires



NE DÉPOSEZ PAS



Déchetteries à votre service

Jours et heures d'ouverture

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Le lundi après-midi et du mardi au samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Le lundi après-midi et du mardi au samedi : 8h à 12h et 13h à 17h

Modalités d'accès

Sur présentation d'une carte à puce sur laquelle figurent votre identité, votre domicile et l'immatriculation de votre ou vos véhicules.

Pour les voitures particulières, cette carte à puce est délivrée par la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et de la (les) carte(s) grise(s).

Pour les camionnettes, fourgons, véhicules de prêt ou de location, remorques > 500 kg, s'adresser directement au SMICTOM Saône Dombes, 30 allée des artisans, 01600 Trévoux. Tél. 04 74 00 19 02.

INFOS

Déchetterie des Bruyères
Zone Industrielle de Reyrieux
Rue des Communaux
01600 Toussieux

Déchetterie
Zone artisanale du Pardy
01600 Frans

Tourisme

Fusion des Offices de Tourisme

Depuis le 30 janvier 2015, les Offices de Tourisme Ars Porte Ouest de la Dombes et Trévoux Saône Vallée ont fusionné pour devenir l'Office de Tourisme Ars Trévoux.

Les deux points d'accueil à Ars et Trévoux sont maintenus.

A Ars, l'équipe déménagera prochainement au Musée de Cires,

acquis par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

Un guide « Tourisme et Loisirs » est actuellement en cours d'élaboration.

Toute l'année, vous pouvez louer des vélos à Ars et Trévoux, acheter vos billets de spectacle, réserver une croisière sur la Saône et en saison, visiter Ars et Trévoux avec un guide.



CONTACT
www.ars-trevoux.com
Tél : 04 74 00 36 32



La maison éclusière

La maison éclusière vous accueille le temps d'une pause gourmande dans le cadre convivial et moderne de l'Escale des Thés, son café bio qui vous propose des produits de qualité issus principalement de productions locales.

Sa terrasse surplombe le chemin de halage et la Saône et offre un point de vue remarquable sur les Monts d'Or. La maison éclusière, qui accueille également deux salles d'exposition est en accès libre et gratuit.

Départ d'itinéraires de randonnées pédestres ou VTT en bords de Saône, c'est également le point

d'information touristique à votre disposition pour vous aider à découvrir le territoire environnant.

Elle est gérée par l'Office de Tourisme Ars Trévoux.

INFOS
Ouverture le 1^{er} mai
En mai et juin :
ouverture les dimanches
et jours fériés de 15h à 18h
En juillet et août :
ouverture élargie

CONTACT
www.ars-trevoux.com



Groupe de travail petite enfance, scolarité, jeunesse

Notre groupe de travail « petite enfance, scolarité et jeunesse » (Anne-Lise Pinteno, Jacqueline Dufour, Hervé Péronnet, Laury Delage et Sophie Delsignore) se réunit très régulièrement pour proposer des actions à destination des enfants et des adolescents ; nous les présentons ensuite lors des conseils municipaux.

Un de nos souhaits est de favoriser les liens avec tous les acteurs de nos domaines d'intervention en allant à leur rencontre.

Pour la petite enfance, Laury Delage s'est entretenue avec la directrice de la micro-crèche de Parcieux afin d'en savoir un peu plus sur l'organisation et l'accueil des jeunes enfants.

Pour les maternelles et primaires, Hervé Péronnet et Sophie Delsignore ont effectué un bilan des nouveaux rythmes scolaires en recueillant l'avis des familles via un questionnaire. Plus de la moi-

tié des familles ont répondu et sont majoritairement satisfaites des horaires, de la qualité et de la diversité des activités proposées. En compagnie de Jacqueline Dufour, ils ont ensuite fait un retour à Ulrich Dubourguais, directeur du centre de loisirs et chargé des TAP, pour entamer avec lui une réflexion pour la rentrée prochaine. Nous travaillerons également avec les enseignantes pour d'éventuels ajustements pour la rentrée 2015.

La classe de CM1-CM2 participera à un film documentaire sur la seconde guerre mondiale. Ce projet nous tient à cœur puisqu'il permettra des échanges intergénérationnels et créera du lien avec nos anciens.

Pour la jeunesse, nous avons, en mars, rencontré des jeunes de Parcieux, âgés de 13 à 17 ans, afin de les connaître et mieux répondre à leurs attentes. Nous réfléchissons ensuite aux aménagements du city stade pour rendre ce lieu vivant, sportif et accueillant.

Vous découvrirez également dans ce bulletin le parcours de deux jeunes Parceviens, âgés de 16 et 22 ans, qui ont fait le choix d'être Sapeurs-Pompiers volontaires à la caserne de Trévoux.

Enfin, nous vous proposons un dossier « Que faire pendant l'été ? » avec des informations sur les différents lieux d'accueil des enfants et adolescents pendant les vacances scolaires et la présentation d'organismes qui peuvent répondre à leurs questions.

Vos idées sont aussi les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part.

Anne-Lise Pinteno



*3^{ème} adjointe
chargée
de la petite
enfance,
de la
scolarité
et de la
jeunesse*

La micro-crèche



Qui travaille à la micro-crèche ?

Une référente technique, éducatrice jeunes enfants, qui est régulièrement en lien avec la directrice de la Petite Enfance de l'association Val Horizon, deux auxiliaires de puériculture et une étudiante en CAP petite enfance.

Combien d'enfants accueillez-vous ?

25 dont 11 de Parcieux, 7 de Mas-sieux, 3 de Civrieux, 3 de St Jean de Thurigneux et 1 extérieur à la Communauté de Communes.

Quel âge ont les enfants accueillis ?

Ils ont entre 3 mois et 5 ans.

Décrivez-nous la micro-crèche ?

A l'entrée, on trouve des petits casiers et des porte-manteaux pour que les enfants puissent y déposer leurs affaires ; on entre ensuite dans la grande salle puis il y a deux chambres, une salle de change, les sanitaires et la laverie.

La structure est bien conçue, l'espace est agréable et bien pensé. Le confort des enfants et la praticité pour les professionnels sont les deux principaux avantages de la micro-crèche.

La micro-crèche est-elle ouverte sur l'extérieur ?

Oui, nous allons régulièrement à la joujouthèque et dès que le temps s'y prête, nous retrouvons les

enfants des autres crèches pour un pique-nique ou un goûter.

J'ai entendu parler d'un conseil de crèche ? Qu'est-ce que c'est ?

Un conseil de crèche regroupe tous les parents et le personnel des crèches de la CCDSV. Il se réunit tous les trimestres afin de pouvoir échanger sur les pratiques et l'organisation de ces structures d'accueil.

Quel a été le nombre de demandes de places à la rentrée 2014 ?

La Maison de l'Enfance en a géré 230 ! Les enfants ont été répartis entre les crèches de Trévoux, St Didier de Formans et Parcieux.



CONTACT

Maison de la Petite Enfance
Chemin du Clos
01600 Trévoux
Tél : 04 74 00 57 15

L'école

Cette année, l'école primaire des Marronniers accueille 99 élèves, répartis dans 4 classes (de la petite section au CM2).

L'équipe pédagogique se stabilise avec les enseignantes Armelle Chamba, Cécile Auzias, Valérie Faure et Laurence Fifis. Michael Gavillon assure le poste de décharge de direction. L'équipe des Atsem (Flavie Esposito et Chantal Noël) a été renforcée avec l'arrivée de Sylvie Prévost en Grande Section. Carole Bellucci accompagne certains élèves en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS).

Notre projet d'école se poursuit autour des 3 grandes priorités : le langage oral, la production d'écrit et la mise en place de l'enseignement de l'anglais.

Des activités motivantes et enrichissantes sont prévues dans chaque classe :

- Sorties à la médiathèque de Trévoux pour les Maternelles et CP-CE1
- Animation sur le tri et le recyclage pour toutes les classes
- Formation à la sécurité routière pour le cycle 3 (APER et permis vélo)
- Interventions des pompiers de Trévoux pour une formation aux premiers secours pour les CM et visite de la caserne
- Participation des CM aux événements commémoratifs de la commune (cérémonie du 11 novembre et projet de rencontre intergénérationnelle autour de témoignages

de Parcevins sur la vie du village pendant la guerre de 39-45)

- Préparation du carnaval qui a animé les rues de Parcieux le samedi 21 mars

Grâce au Sou des écoles, toujours très actif, les enfants pourront enrichir leurs connaissances lors de sorties scolaires en fin d'année ...

Mais cette année, l'école a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous ferons prochainement un bilan avec l'équipe municipale. En attendant, voici quelques réflexions d'élèves et de parents de l'école...

L'équipe enseignante.



« C'est vraiment très bien d'avoir le choix pour l'horaire de la sieste » **maman de Marie** (ps)

« La sieste à 13h : cet horaire convient très bien. On a le temps de manger et de revenir après. C'est mieux que 13h35 » **maman de Lola** (ms)

« Moi, j'aime tout et je ne suis jamais fatiguée !!! » **Eléonor** (ms)

« J'aime bien le mercredi : c'est une petite journée et on apprend des petites choses. Et c'est les parents qui viennent nous chercher » **Anna** (ms)

« J'aime pas trop le mercredi car c'est la course. J'ai des activités le

mardi et le mercredi...j'ai besoin d'une pause ! » **Emma** (ce2)

« Je pense qu'il faut préserver les TAP parce que ça nous divertit et nous amuse. Je suis bien content de finir à 16h. J'ai plus de temps le vendredi parce que j'ai foot ! » **Allan** (cm2)

« J'aime que l'on fasse des activités le soir parce qu'il y a des choses que je ne peux pas faire à la maison et que je veux faire (comme l'art plastique) » **Margot** (cm1)

« Je suis contre cette réforme parce qu'on a moins de temps le mercredi

pour jouer et s'occuper de nos animaux ! » **Enzo D** (cm1)

« Moi, j'aime bien travailler le mercredi parce qu'avant j'allais au centre de loisirs. Les TAP c'est bien pour s'amuser après une journée d'école » **Lucie** (cm2)

« C'est bien de finir à 16h ! Les TAP c'est trop chouette car ça nous évite d'aller à la garderie mais le mercredi je suis énervée de travailler. » **Eléna** (cm1)

« Finalement, je trouve que les mercredis travaillés c'est une bonne idée ça nous prépare pour la 6^{ème} » **Lucile** (cm2)

Les assistantes maternelles de Parcieux

Doudin Marie-Bernadette	118 route de Genay	09 82 48 13 65
Dronnier Nathalie	104 chemin des Minimes	06 50 34 59 84
Dulac Mireille	275 rue Comte de Chateaubriand	04 78 98 06 00
Gallerey Jocelyne	75 impasse La Croix d'Ain	04 78 98 05 09
Karaoglanian Alexandra	100 Le Plat des Varennes	09 53 22 48 95
Luzzi Annie	193 rue de la Fontaine	04 37 26 07 49
Prevost Sylvie	142 rue de la Fontaine	06 63 49 18 02
Veysseyre Véronique	56 lotissement La Sauzaie	04 78 98 36 48

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se font en deux temps à partir de février :

1. dossier d'inscription à remplir en mairie. Une fiche de renseignements est disponible sur le site de la commune ou au secrétariat de mairie avec la liste des pièces à fournir (justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille, carnet de santé de l'enfant et en cas de séparation/divorce : jugement).

2. prendre contact avec la directrice de l'école afin de fixer un rendez-vous pour la visite des locaux et obtenir les renseignements pour la rentrée.



Et la politique jeunesse ?

A fin de comprendre pourquoi les jeunes se « calent* » devant le lavoir, l'église, la salle polyvalente, le stade, nous avons voulu connaître les attentes des 13-17 ans (les moins de 13 ans peuvent être pris en charge par le centre de loisirs, et au-delà de 17 ans, les attentes de ces jeunes sont différentes).

Nous travaillons depuis plusieurs mois avec la MJC et ses professionnels de l'animation et de la jeunesse : Caroline Heïssat, Directrice et Cécile Fass, Responsable du pôle jeunesse. Anne-Lise Pinteno, adjointe en charge de la Petite Enfance, de la scolarité et de la Jeunesse et Hervé Péronnet, conseiller municipal, référent jeunesse/MJC font partie du groupe de concertation.

Notre souhait est d'aller vers les jeunes pour tenter de les comprendre, connaître leurs attentes,

leurs besoins et échanger avec eux sur « le bien vivre ensemble ».

Nous avons élaboré un questionnaire et « interviewé » les jeunes les 18, 21 et 25 mars dernier. Les animateurs de la MJC nous ont accompagné lors de ces rencontres.

Un questionnaire similaire sera adressé à chaque famille du village pour toucher toute la jeunesse parcevine afin de connaître ses loisirs, les lieux qu'elle fréquente, ses besoins... et ainsi mieux connaître ses attentes.

Nous ferons ensuite une synthèse de ces réponses en lien avec la MJC, afin de voir quelles solutions nous pouvons apporter aux 13-17 ans. Ce travail se fera avec les partenaires institutionnels, les élus et les jeunes.

**se posent, s'assoient, discutent...*



Sophie Delsignore

Conseillère municipale

référente jeunesse



Hervé Peronnet

Conseiller municipal

référent jeunesse

Je suis sapeur-pompier volontaire

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires étaient présents aux cérémonies du 11 novembre, ils ont attiré notre attention.

Nous avons voulu en savoir plus sur leurs motivations et sommes allés à la rencontre d'Erik Fourneret, 22 ans et Jessica Savoye, 16 ans, tous deux Parceviens d'origine et Sapeurs-Pompiers volontaires à Trévoux.



• Pourquoi as-tu voulu devenir Sapeur-Pompier ?

Jessica : « Je souhaite faire cela depuis toute petite grâce à mon père qui est pompier. J'ai été Jeune Sapeur-Pompier (JSP) de 12 à 16 ans et suis Sapeur-Pompier depuis aujourd'hui (21 février 2015) qui est mon premier jour de garde. »

Erik : « Depuis petit et suite à une situation familiale où j'ai reçu l'aide de personnes, j'ai souhaité apporter mon aide aux autres. Mon but est de devenir Sapeur-pompier professionnel. »

• Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité et que t'apporte t'elle ?

Jessica : « Pour moi c'est un devoir humain, on se sent utile. Chacun d'entre nous a ce devoir mais ne l'exprime pas de la même façon. L'approche envers les victimes, ce qu'on peut leur apporter est très important. »

Erik : « Etre à l'écoute de la personne est un truc formidable. Même si la personne est mal, cela fait du bien de voir un sourire sur son visage. Ce qui me plaît, c'est de m'occuper des gens. C'est pour cela que je me prépare à être pompier professionnel. »

• Comment l'activité s'organise (nombre d'entraînements par exemple) et prend-elle beaucoup de temps ?

Jessica et Erik : « Lorsque nous sommes de garde, en attendant d'intervenir, nous faisons des manœuvres (mises en conditions), type secourisme et incendie. Le capitaine peut aussi organiser des manœuvres avec d'autres casernes. On fait aussi des sports collectifs type hockey, foot, ping-pong mais plus à la demande. Une garde commence par exemple, comme aujourd'hui, le samedi à 8h et se termine le dimanche à 8h, mais cela change toutes les semaines »

Jessica : « C'est difficile de jongler entre les études et les Sapeurs-Pompiers. Pour le moment, je privilégie mes études, mais si je ne réussis pas, je me tournerai vers le métier de pompier professionnel. »

Jessica est pour le moment à la caserne le week-end et les vacances scolaires, Erik prend des astreintes supplémentaires et est donc plus souvent à la caserne. Tous les deux expliquent que ce n'est pas facile à faire accepter par la famille et que les pompiers sont une seconde famille.

• Conseillerais-tu cela à des jeunes de ton âge ?

Jessica : « Oui car la personne se sentira utile et aura l'impression d'être bien. Les JSP c'est comme une école, on apprend le métier de pompier. Il faut du respect entre les personnes, être organisé, c'est normal ; en intervention si tout cela n'est pas acquis, ça peut vite devenir le bazar et mal tourner. »

Erik : « Le côté strict fait qu'en intervention tout se passe bien et c'est une bonne chose. Il y a aussi une vraie cohésion d'équipe, on s'entend très bien, on fait du sport ensemble. »

• Participes-tu à de vraies interventions et, si oui, que ressens-tu ?

Jessica : « Je commence aujourd'hui mais ne peux pas encore aller en intervention. J'ai envie d'y aller mais avec le stress de savoir sur quoi on va tomber. Mais c'est un bon stress. »

Erik : « J'ai fait déjà beaucoup d'interventions. Au début, il y avait



un peu de stress, maintenant c'est plus une montée d'adrénaline. »

• Parlez-nous de la place des femmes (filles) chez les pompiers ?

Jessica : « Il peut y avoir encore quelques machos mais on arrive à s'affirmer. Tout le monde est pareil, il n'y a pas de différence. De plus, une femme peut être parfois plus rassurante en intervention. »

Erik : « Je trouve super que les filles puissent s'investir comme les garçons. Cela ne me pose pas de problème de sortir en intervention sous le commandement d'une femme. C'est une bonne chose qu'il y ait des femmes. »

Merci à Jessica, Erik, ainsi qu'à l'adjutant-chef Sébastien Savoye.

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER

Tu as plus de 12 ans et tu es motivé pour intégrer le groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers, avec au programme du sport tous les mercredis de 17h30 à 19h et des manœuvres, les samedis matin de 8h à 12h ! Alors, n'hésite plus, et inscris-toi en juin prochain.

CONTACT

Centre de secours
933 route de Lyon
01600 Trévoux
Tél : 04 74 00 07 24

Que faire pendant l'été ?

Le centre de loisirs

Coucou les Parcevins,
ici les p'tits gones
de Parcieux !

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'été du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015.

Vous pourrez découvrir plein d'activités avec la « Sport Academy » :

- Le BMX
- Les raids-aventures
- Les sorties baignades
- Le canoë-kayak
- Le grand parc de Miribel Jonage

... ainsi qu'un séjour en mini-camp mais chut !!! Le lieu reste encore secret pour le moment...



Pour vous inscrire, contacter Ulrich Dubourgais au 07 89 77 48 38 ou venir à l'école du haut, pendant le temps périscolaire, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

**Venez nous rejoindre,
nous vous attendons !**

Pôle jeunesse de la MJC

Le pôle jeunesse s'adresse aux 11/17 ans. Il propose différentes actions encadrées par l'équipe d'animation : culturelles, sportives, artistiques et aide au montage de projets.

C'est un espace convivial, d'échange, de découverte où les envies et besoins des jeunes sont pris en compte.



Durant les accueils libres, les jeunes peuvent se retrouver autour du baby foot, du billard, des jeux de société ou se détendre dans les canapés.

C'est un temps qui permet de discuter, partager et faire naître des projets (sorties, séjours, stages, événements, concerts...).

Les vacances scolaires sont un temps privilégié pour les jeunes et les animateurs autour d'activités et de sorties ludiques.

Pour tous renseignements :
secteurjeunes@
mjc-reyrieux.fr

OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi
17h-19h
Mercredi 14h-19h
Samedi 14h-18h
Vacances scolaires :
Lundi au vendredi
10h-12h et 14h-19h
Samedi 14h-18h

INSCRIPTIONS

Adhésion MJC : 9 €
PASS JEUNE : 6 € ou 12 €
(selon quotient familial)
Remplir l'autorisation
parentale et la fiche sanitaire

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

**A partir de quel âge
je peux passer mon BAFA ?**

Pour préparer son BAFA il faut avoir **17 ans minimum** au 1^{er} jour de sa formation générale. Mais l'inscription est autorisée 3 mois avant cet âge minimum (il n'existe aucune dérogation).

**C'est juste un moyen
de gagner de l'argent ?**

Non. Faire le choix d'être animateur c'est aussi aimer **la vie en collectivité, le travail en équipe, la pédagogie**, ne pas craindre de prendre des responsabilités et surtout s'intéresser un minimum aux enfants. Si vous ne cherchez

qu'un emploi saisonnier, histoire de vous payer des vacances, rabattez-vous sur la cueillette des fruits ou les vendanges.

**Quel est l'intérêt
de passer son BAFA ?**

Le BAFA vous permet de travailler dès 17 ans et demi (lors du premier

stage pratique). Ensuite, il est assez facile de trouver du travail pendant les vacances scolaires et durant l'année scolaire. Enfin, c'est une excellente porte d'entrée vers les **carrières de l'animation**.

Combien ça coûte ?

Le BAFA **n'est pas gratuit**. Il coûte en moyenne 1 000 €. C'est « cher », mais il existe différentes aides :

- Bourses Jeunesse et Sports
- Aides de la Caisse d'Allocations Familiales
- Autres aides : contactez votre **Conseil Départemental**, le Comité d'Entreprise de vos parents, le **pôle emploi** ou votre employeur.

Quelles sont les fonctions de l'animateur ?

Le travail de l'animateur est **varié** et c'est là tout son intérêt ! En premier lieu l'animateur encadre et anime des activités (sportives, culturelles, artistiques) avec les enfants et les adolescents. Il est également responsable de la

sécurité de son groupe de jeunes. Le titulaire du BAFA assure aussi les relations et la communication entre les différents acteurs de l'accueil collectif de mineurs (enfants, parents, organisateur, directeur, etc). L'animateur participe également au projet pédagogique et à son suivi. Une diversité de tâches qui permet de construire **une expérience enrichissante et valorisable**.

Comment vous inscrire en formation ?

- Connectez-vous sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafabaf

• Notez soigneusement le numéro d'inscription qui vous est communiqué, car il vous sera utile tout au long de votre formation.

Comment trouver un stage ou un employeur ?

Une fois le BAFA en poche, voici quelques pistes pour trouver un employeur :

- Les offres du CRIJ à Lyon
- Les Bureaux et Points Information Jeunesse en Rhône-Alpes
- Les Portails internet spécialisés



Information Jeunesse

Découvrir les métiers, connaître les débouchés, trouver un stage, construire un projet professionnel, accéder à la formation, préparer un séjour à l'étranger, bénéficier d'aides à la recherche d'emploi et au logement, connaître ses droits... Les structures du réseau Information Jeunesse (IJ) répondent à

vos questions et vous indiquent la marche à suivre !

Ces structures sont accessibles à tous les publics (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...), mais aussi à leurs parents, aux enseignants et à tous les travailleurs sociaux. L'accès est libre et gratuit.

CONTACT

Point Information Jeunesse
313 chemin des orfèvres
01600 Trévoux
Tél : 04 74 00 36 04
<http://www.valhorizon.org>

PERMANENCES

Mardi de 15h à 17h30
Jeudi de 12h à 14h
et de 15h à 17h30
Vendredi de 17h à 20h

Mission Locale

La Mission Locale accueille le public :

- **le lundi matin de 9h à 12h**
- **les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h**

La Mission Locale Jeunes, association membre du Service Public de l'Emploi, accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour les accompagner vers la formation et l'emploi. Les conseillers reçoivent les jeunes et leur proposent, selon leur situation et leur projet, un appui tout au long de leur parcours.

Les conseillers s'attachent à ce que ces jeunes puissent obtenir un diplôme ou un titre professionnel, en les orientant et en les inscrivant sur les bonnes formations.

Enfin, parce qu'on sait qu'entamer l'ensemble de ces démarches sans disposer d'aucun revenu, sans



permis de conduire, ou encore avec une santé défaillante, conduit bien souvent à l'échec, la Mission Locale apporte des solutions individualisées pour garantir le succès de ces parcours.

CONTACT

Tél : 04 74 08 97 54
pour prise de rendez-vous

627 route de Jassans
01600 Trévoux

A la rencontre des Parcevins

Dès notre prise de fonctions en mars 2014, la volonté de la municipalité a été d'aller à la rencontre des habitants âgés de la commune.

Monsieur le maire s'est rendu au domicile de plusieurs d'entre eux et continue de le faire régulièrement. Accompagnée de Jacqueline Dufour, conseillère municipale référente CCAS, Vincent Lautier a particulièrement apprécié l'accueil qui lui a été réservé : il a partagé pendant quelques heures la vie de nos anciens et eu avec eux des échanges riches d'enseignement sur l'histoire parcevinoise.



Nous avons mis en place des moments de convivialité et de retrouvailles comme le goûter musical (en mai), la galette des rois (en janvier) qui ont connu un beau succès. Une soirée d'information « bien vieillir en Val de Saône » a eu lieu le 6 mars 2015 et

a permis de s'informer sur toutes les aides accordées aux seniors, de dédramatiser le vieillissement et de faire connaître le rôle des partenaires présents : les associations locales d'aide à domicile (ADAPA, ADMR, Val de Saône Dombes

Service), le PACT, le Conseil Général, le CLIC Dombes Saône, les CCAS des mairies de Parcieux, Massieux et Reyrieux

Merci aux nombreux Parcevins présents lors de cette soirée.

Nous continuons à réfléchir avec les partenaires et les membres du CCAS à la programmation de nouvelles soirées thématiques comme « la succession », « la prévention des chutes », « les arnaques à la consommation » qui, nous l'espérons, répondront aux besoins de chacun.

Nathalie Tisserand



**1^{ère} adjointe
chargée
de l'action
sociale**



ADAPA

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué ?... L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés :

- Aide à la personne (toilette, lever et/ou coucher, habillage, repas)
- Aide et accompagnement de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)
- Accompagnement dans les activités (vie sociale et relationnelle)

Contactez le 04 74 45 59 66 : la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile afin d'évaluer vos besoins, répondre à vos questions, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles (agrément services à la personne, conventions avec le Conseil Départemental et les caisses de retraite, CESU, chèque domicile liberté, déductions fiscales possibles).

CONTACT

Mme Kowalski,
Maison des Cèdres
01600 Trévoux
m.kowalski@adapa01.com

INFOS

Permanence le lundi,
de 9h à 11h



ADMR

L'association ADMR Val de Saône à Reyrieux, créée en 1974, est animée par une équipe de bénévoles.

L'ADMR est proche de vous et aide un public varié : personnes âgées, personnes handicapées, familles et gardes d'enfant périscolaire.

Le secteur d'intervention de l'ADMR s'étend sur 8 communes : Reyrieux, Parcieux, Massieux, Trévoux, Saint Bernard, St Didier de Formans, Sainte Euphémie, Toussieux.

L'ADMR aide toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, dans une action de proximité.

Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter au 04 74 00 28 95.



Val de Saône Dombes Services

Plus de 600 personnes aidées, accompagnées, soignées par notre Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) pour favoriser leur maintien à domicile.



Nos services

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
- Aide à la toilette, au lever, au coucher, à la prise des repas...
- Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne
- Préparation des repas, accompagnement aux activités extérieures
- Entretien du cadre de vie

- Entretien du logement, du linge, repassage

Service Mandataire

- Emplois familiaux
- Garde de nuit



Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Sur prescription médicale, prise en charge des soins pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.



Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

- Sur 11 cantons du sud-ouest du département de l'Ain
- Sur prescription médicale, accompagnement spécifique à domicile de personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées

CONTACTS

Responsable de secteur
Pôle Aide : Odile Fattelay
Responsable Pôle Soins :
Eve-Marie Westphal

Président : Guy Borel
Directeur : Michel Poulard

COORDONNÉES

225 rue Louis Antoine Duriat
BP 19 - 01600 Reyrieux

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tel : 04 74 00 35 17
Télécopie : 04 74 00 10 81
contact@valdesaonedombes.com
www.vsd01-69.org

La Croix Rouge

Les difficultés et les détresses en tous genres sont autour de nous et par le biais des services sociaux, nous pouvons donner « un coup de pouce » à toute personne défavorisée en agissant par :

- La distribution alimentaire tous les 2 vendredis au local.
- Des jouets, bons d'achat, friandises de Noël donnés aux enfants des familles les plus modestes.
- Des aides financières ciblées par les assistantes sociales.
- Des participations à des séjours de vacances pour les enfants.
- Des animations et des goûters dans les maisons de retraite pour les résidents (parfois oubliés par leur famille).

• Des brioches portées par les bénévoles dans les 6 maisons de retraite des 3 cantons et à l'hôpital de Trévoux.

• Le Vesti-boutique de Jassans permet de trouver à se couvrir et s'habiller (le mardi de 10h à 11h et le mercredi de 14h à 16h).

Tout au long de l'année, l'unité locale « Porte de la Dombes » mène des actions : brocante en septembre, vente de vin chaud et gâteaux à la foire du 11 novembre à Trévoux, collecte de dons personnalisés par mailing, collecte alimentaire en novembre, arbre de Noël, distributions de brioches et papillotes dans les hôpitaux, visite aux malades, quête nationale, soirée théâtre à Villeneuve et concours de tarot à Jassans.

Nous proposons pour tout public des actions de secourisme, initiation aux premiers secours...

LA CROIX-ROUGE COMPTE SUR VOTRE PARTICIPATION POUR VIVRE

CONTACT

Votre déléguée :
Isabelle Chalandon

04 78 98 30 49

UNITÉ LOCALE

« PORTE DE LA DOMBES »
82, Grande Rue
01600 Trévoux

Le Clic Dombes Saône Côtère

Un dispositif public, gratuit, de proximité pour tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées à partir de 60 ans et les personnes handicapées.

INFOS
 Clic Dombes Saône Côtère
 Permanences : de 9h à 12h
 37 Rue du Collège
 01330 Villars les Dombes

Secteurs d'activités :
 Villars les Dombes,
 Trévoux, Chalamont,
 Miribel, Montluel.

CONTACT
 Tel : 04 74 98 39 29
 Port : 06 84 53 20 37
 clicdombes.saône@wanadoo.fr

Accueil, écoute, information, conseil sur ...

Le logement
Les aides à domicile,
financières et techniques
La santé

Les impôts
Les loisirs et les transports
La retraite
La succession

Soyons prévoyants

Le Plan national canicule a pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en oeuvre aux niveaux local et national. Une attention particulière est portée aux populations les plus fragiles.

Ces recommandations sanitaires se présentent sous forme de fiches qui rappellent toutes les informations utiles pour la population générale et pour les populations vulnérables (enfants, personnes âgées).



Jacqueline Dufour
Conseillère municipale
référente CCAS

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes
www.meteo.fr

GAIDON JARDIN CONCEPT

Nous cultivons, créons et entreprenons pour vous !

PAYSAGISTE PÉPINIÉRISTE

72, route de Lyon - 01600 Parcieux - Tél. 04 74 08 01 45 - Fax. 04 78 39 75 29
 Email : jgaidon@wanadoo.fr - www.jardin-concept-gaidon.fr

En lien avec les associations

Article 1 de la loi du 1^{er} juillet 1901 : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que partager des bénéfices ».

Comment envisager Parcieux sans association ? De 3 à 80 ans, les associations locales vous accueillent pour bouger, danser, jouer, chasser, dessiner, ramer, conter, s'occuper de vos enfants, animer le village...

La municipalité de Parcieux tient à remercier les associations pour leur implication dans l'animation de notre commune, pour la mobilisation de tous ses bénévoles et leur énergie mise au service de tous.

Entre vous et nous, cette relation de confiance réciproque existe et permet de favoriser les échanges, d'enrichir notre réflexion afin de mettre en place un partenariat actif. Ce sera un des sujets abordés lors de la **rencontre annuelle avec toutes les associations et les élus en charge de la vie associative, le vendredi 23 octobre, à 20h30, salle du Conseil.**

Les associations comptent sur vous pour :

Souffler les bougies du club de judo, présent à Parcieux depuis 30 ans !!

De très bons résultats, des médailles, des ceintures noires, des professeurs diplômés : tel est le bilan condensé de toutes ces années.

Rendez-vous le samedi 6 juin 2015 (après-midi), dans la cour de la mairie pour fêter cet anniversaire et assister à des démonstrations.

Profiter du cadre verdoyant du parc de la cure pour écouter, danser, chanter lors de la fête de la musique le 20 juin 2015, à partir de 18h30. Deux groupes musicaux (rock, variété) et un groupe vocal lyonnais se produiront cette année.

Participer au 1^{er} « GRAND p'tit dèj », le dimanche 28 juin 2015, de 8h à 11h, salle polyvalente et cour de la mairie. Venez petit-déjeuner en famille, entre amis.



Outre le fait de se retrouver pour une matinée en toute convivialité, l'argent récolté sera reversé à l'association des « chiens-guides d'aveugle » de Cibeins/Miserieux. Les bénévoles, maîtres-guides et les chiens seront présents au cours de la matinée pour faire connaître leur activité avec des parcours, des témoignages des familles d'accueil...

Rencontrer et découvrir toutes les associations lors du Forum des Associations, le samedi 5 septembre 2015, de 9h30 à 12h30, à la salle polyvalente.

Assister à la projection du film « Parcieux en 39/45 » le 11 novembre 2015, pour comprendre le quotidien des Parceviens pendant cette période troublée.

Nathalie Tisserand



1^{ère} adjointe chargée de la vie associative

Salle associative

Afin d'aider les associations, la mairie mettra gracieusement à leur disposition une salle pour leurs réunions et assemblées générales.

Ce local indépendant, situé dans la salle polyvalente, pourra accueillir au maximum une quinzaine de personnes.

Cette salle a été « testée » par des associations parceviennes et a apporté satisfaction. Il est nécessaire cependant d'engager quelques travaux : des devis de peinture, d'isolation phonique et d'achat de mobilier sont en cours d'étude.

Yves Rodriguez



Conseiller municipal référent vie associative

Atelier Big Bang



L'association « Atelier Big Bang » propose à une soixantaine d'adhérents des cours de dessin et peinture pour adultes, animés par Peter Petersen. Divers stages sont organisés : cette année, « la découverte des pigments » a remporté un vif succès avec une explosion de couleurs !

Les cours se déroulent à la Cure, 183 route de Genay.

L'exposition annuelle des travaux des adhérents aura lieu à la cure le samedi 20 juin de 14h à 20h. La soirée se prolongera, en partenariat avec la mairie, par la fête de la musique. Buvette et restauration sur place.

Venez nous rencontrer lors du forum des associations

INFOS

Horaires pour la saison 2014/2015 :
Lundi de 20h à 22h
Jeudi de 10h à 12h,
de 14h à 16h et de 20h à 22h
Vendredi de 14h à 16h

CONTACT

atelierbigbang@gmail.com
Peter Petersen : 06 73 06 30 39

Chasse Parcieux/Massieux



Notre rencontre choucroute a connu cette année encore un vif succès grâce à la participation des chasseurs, à la fidélité des convives, et tout particulièrement

à la présence de nos trois « chefs étoilés ». L'ambiance bon-enfant était, comme d'habitude, au rendez-vous et à propos d'enfants, eux aussi nombreux, ils se sont bien amusés.

Petit dicton divertissant à l'esprit très chasseur : « *Qui chasse deux lièvres à la fois en perd un de vue et laisse échapper l'autre* ». Très proche de Monsieur Jean de La Fontaine, la morale de cette fable est sauve !...



CONTACT

Antoine Bengasini
06 78 55 42 92
Toni007@hotmail.fr

Club aquatique

Créé en 2008 par Jean-Marie Degenetais, Serge Noël et Claude Fréchar, le Club Aquatique de Parcieux Saône Vallée (CAPSV) au départ dédié au canoë kayak, s'est ouvert depuis 2012 à l'aviron.

Situé le long du chemin de halage face au restaurant « O² Saône », c'est une vingtaine d'adhérents qui se retrouve les samedis après-midi et dimanches matin pour ramer ou pagayer sur la Saône.

Renseignements auprès de
M. Loisy : 06 86 61 85 55
ou M. Noël : 06 84 25 01 49

AGENDA

14 juin 2015 :
fête nationale du nautisme
avec balades sur la Saône

CONTACT

Site internet :
clubaquatiqueparcieux.jimdo.com
mail : capsvparcieux@gmail.com



FCBS (Football Club des Bords de Saône)

Le FC Bords de Saône (200 rue Comte de Chateaubriand à Parcieux) continue la mise en place de la politique sportive débutée en 2010 autour d'une équipe dirigeante, toujours emmenée par son dynamique Président Guy Rasper.

administrativement et dans ses infrastructures.

Le FCBS veut permettre à toutes et tous de trouver l'occasion de pratiquer le football, tout en assurant ses missions d'accueil et de convivialité.

Jean-Paul Jourdan
Responsable administratif FCBS

INFOS

Club Labellisé FFF-Agréé
Jeunesse et Sports
Calendrier des matches sur le site :
fc-bords-de-saone.fr

CONTACT

mail : bords-de-saone@lrafoot.org
Téléphone : 04 78 98 32 22
Fax : 04 78 98 32 22



La continuité du club passe aussi par la créativité, à l'image du nouveau blason porté aujourd'hui par les jaunes et verts et son nouveau site internet.

Rien n'est laissé au hasard avec notre feuille de route qui nous mène à 2020 pour construire un club solide sportivement,



Croq'menu (restaurant scolaire)

Ane Richard, Claire Archambault et Chantal Noël servent les repas aux plus petits (à 11h30) pendant que Ulrich Dubourgais, Emilie Guignardat et Flavie Esposito surveillent les plus grands dans la cour de l'école.

Le 2^{ème} service se met en place à 12h15. Le retour positif des enfants



et du personnel nous conforte dans cette organisation et chacun y trouve plus de sérénité et de confort.

La fréquentation est en augmentation avec une moyenne de 70 enfants par jour plein d'école et 24 enfants le mercredi.

Un composteur est utilisé depuis novembre 2014.

Pour le repas de Noël (19/12/14), nous avons accueilli 90 enfants et une trentaine d'adultes. Les enfants ont ensuite regardé un film dans une ambiance détendue.

Nous souhaitons élargir les inscrip-

tions au pique-nique de fin d'année à toutes les personnes qui le désirent.

Bonne fin d'année scolaire à tous.

INFOS

Président: Jean-Luc Tisserand
Trésorière: Sylvie Arnould
Secrétaire: Sébastien Durix
Commission alimentation :
Isabelle Lerouge

AGENDA 2015

Le « GRAND p'tit dej »
dimanche 28 juin, de 8h à 11h

La joujouthèque

La joujouthèque est ouverte le mardi de 16h à 18h, le mercredi après-midi de 15h30 à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.



Le mardi matin est réservé aux assistantes maternelles et un jeudi par mois aux collectivités.

Les adhérents de la joujouthèque sont des familles, des assistantes maternelles, des écoles, des associations et collectivités. 70 adhérents profitent des centaines de jeux mis à leur disposition.

La joujouthèque organise, chaque mois, une soirée jeux/pizza ouverte à tous (adhérents ou non).

**Maintenant, à vous de jouer !
Devinez les 10 jeux présents sur la photo et gagnez une surprise !**

INFOS

Prêt de jeux pour tous les âges.
Ouverture mardi, mercredi, samedi.
Cure de Parcieux

CONTACT

Claire Archambault
04 78 98 06 77

Galaxie Dance



Le professeur Gonzalo Mestre vous accueille du lundi au mercredi, entre 17h30 et 21h45, pour des cours de danse :

- Jazz,
- Hip Hop
- Salsa portoricaine
- Rock
- West Coast Swing

Possibilité de faire un cours d'essai gratuit.

Un joli spectacle de fin d'année est organisé au mois de juin au Galet à Reyrieux.

INFOS

70 adhérents
A partir de 4 ans
Cours à la salle polyvalente de Parcieux

CONTACT

06 78 91 03 79
galaxiedance@gmail.com



Gym Volontaire



Une trentaine d'adhérents participe au maintien de l'activité dans la commune.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente, encadrés par 2 animatrices diplômées. Chaque cours se décompose en 1h

d'activité gymnique et ½ h de stretching. Vous pouvez suivre 1h ou 1h30 de cours.

Le tarif comprend le coût de la licence

1 heure	123 €
1 heure ½	137 €
2 heures	147 €
2 heures ½	152 €
3 heures	155 €

N'hésitez pas à venir faire un essai pour chacun des cours, nous vous accueillerons avec plaisir ! Munissez-vous d'une serviette éponge et d'une bouteille d'eau et bien sûr, chaussez vos baskets.

INFOS

Cours le lundi avec Agnès, de 10h15 à 11h45
Cours le mardi avec Annie, de 20h à 21h30

CONTACTS

Anne-Marie Tallon
04 78 98 30 89

Catherine Marcel
04 78 98 34 86

Madeleine Garnier
04 78 98 05 22

Venez nous rejoindre pour vous maintenir en pleine forme et vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Hippocrene en Dombes

L'association créé et diffuse des spectacles, organise des ateliers, propose des animations (jeux, fêtes, formation), participe à des festivals, essentiellement autour du conte, pour tout public à partir de 5/6 ans, en salle comme en extérieur.

Avec des histoires à la fois visuelles et gestuelles, les contes voyagent autour du monde : France, Tibet, Venezuela ou Mali.

Par la nature de notre activité, nous nous produisons en dehors

de la commune mais nous nous engageons beaucoup avec les activités de notre joujouthèque : soirées jeux, portes ouvertes etc.

L'association propose aussi des balades contées



INFOS

Association de conteurs professionnels

CONTACT

Sam Cannarozzi
68 rue Neyret (à côté du lavoir)
01600 Parcieux
Tél : 04 78 28 88 62

Judo Club

1985-2015 : 30 ans

En 1985, une bande de copains judokas créait le club de judo de Parcieux (affiliation UFO-LEP, FFJDA, DRJS). Depuis cette date et jusqu'à aujourd'hui, l'effectif du club est toujours resté stable.

Que s'est-il passé en 30 ans ?

- Un dojo mieux adapté
 - De très bons résultats en championnat départemental, régional et national
 - 25 ceintures noires !
- A noter que notre 1^{ère} ceinture noire était « féminine » !
(Delphine Mut Vittore)

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

- 5 professeurs diplômés fédéraux ou d'état
- Des arbitres
- Des activités diverses proposées : judo, self, Taïso, AOAM, AP, sophrologie (groupe et individuel)

En attendant, n'hésitez pas à passer au dojo pour essayer une activité !

**Yvon Barale
Eric Rendu**



AGENDA

Gala du club :
samedi 6 juin 2015 (après-midi)
avec démonstration en soirée

INFOS

Cours au dojo,
sous le bâtiment de la Mairie

La MJC

La MJC le Trait d'Union, Maison de la Jeunesse et de la Culture, est implantée à Reyrieux.



Cette association de près de 35 ans permet à tous les habitants d'accéder à la découverte, à la pratique d'activités sportives, musicales et d'art créatif.

La MJC permet l'accès à la culture, offre et construit avec la jeunesse du territoire un panel d'activités et de loisirs. Cette grande maisonnée est un vrai lieu d'échanges et de rencontres. 45 activités permettent à 780 adhérents de partager de vrais moments de « vivre ensemble ».

AGENDA

Semaine préventive contre les violences - 4 au 7 mai
Tour du lapin le samedi 4 juillet.
Tout au long de l'année, rendez-vous au kiosque de la MJC, pour expos, concerts, ateliers

CONTACT

www.mjc-reyrieux.fr
accueil@mjc-reyrieux.fr
04 74 00 13 39

Le Sou des écoles

Le loto, organisé en janvier dernier par notre association, a été un franc succès.

La salle polyvalente était remplie et les plus chanceux sont repartis avec des lots très sympathiques, comme par exemple, un week-end sur l'eau ou dans les airs pour 2 à 8 personnes !!!



Nous avons eu beaucoup de plaisir à préparer cet événement et encore plus à jouer et à rencontrer les Parceviens.

Nous voulions remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à faire de ce loto un agréable moment familial et très convivial.

Nous ne sommes pas des professionnels événementiels, nous

sommes comme vous, des parents d'élèves qui ont la chance d'avoir une activité professionnelle et qui prennent un peu de temps sur leur temps personnel pour organiser des manifestations.

Grâce à votre participation en début d'année

scolaire puis au fil des manifestations, nos efforts sont récompensés et vous contribuez ainsi à la vie de l'école et à l'animation du village.

Si vous avez du temps et de l'énergie, ne serait-ce qu'un peu, venez passer de bons moments avec nous.

Audrey Collignon
pour la nouvelle équipe du Sou.

INFO

Organisation de manifestations pour financer les activités scolaires et extra-scolaires.
Association de parents d'élèves bénévoles (créé en 1980).

Union Nationale des Combattants

L'U.N.C (Union Nationale des Combattants) est une association d'anciens combattants qui date de la fin de la 1ère guerre mondiale.

Notre section Dombes-Saône, forte de 94 membres (veuves et sympathisants compris) a son siège à la Mairie de Parcieux.

Nous participons à 25 manifestations annuellement, dont 11 à Parcieux :



- Vœux du maire
- Assemblée Générale en janvier à la salle polyvalente
- Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

- Commémoration du 11 novembre
- 5 décembre : hommage rendu aux morts pour la France (guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie)

INFO

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

CONTACTS

Tél : 04 78 98 07 06
Mail : unc.dombesaone@orange.fr

Notre but : le devoir de mémoire et l'hommage aux morts pour la France dans tous les conflits.

ValDombes Villages Roumains

25 ans d'actions en faveur des villages de Batin, Unguras et Valea-Ungurasului et 20^{ème} anniversaire de la création de l'association Valdombes Villages Roumains.



lité de Parcieux rejoint le mouvement et soutient activement ses actions. En 2005, l'association V.V.R. est créée.

près de 550 familles (environ 2 000 habitants). La tranche de travaux prévue cette année permettra le raccordement de 50 à 80 familles supplémentaires. Les aides financières permettent d'acquiescer les matériaux nécessaires aux travaux, la main-d'œuvre étant fournie par les habitants



Nous avons tissé de nombreux liens avec nos amis roumains de Transylvanie. L'aide modeste que nous apportons aux écoles, dispensaires et équipements collectifs dans les villages sont importants pour la population locale mais l'essentiel se trouve dans le rapprochement de nos deux communautés.

Nous avons favorisé les échanges culturels avec la venue de la chorale *Caedonia* à Parcieux et avons effectué plusieurs voyages d'échanges pour mieux nous connaître.

Fort du soutien du Syndicat Intercommunal de l'Eau et de sa politique de coopération décentralisée, nous aidons depuis 10 ans au financement de l'adduction d'eau dans nos villages roumains. Nous avons raccordé à l'eau courante

Afin de combattre la politique de systématisation de Nicolae Ceausescu, les communes de Reyrieux et St André de Corcy adhèrent à l'organisation européenne « Opération Villages Roumains », il y a 25 ans : il s'agissait alors de faire pression sur le dictateur roumain afin qu'il mette fin à la destruction de nombreux petits villages agricoles.

Le premier voyage humanitaire fait découvrir aux bénévoles d'alors un pays exsangue. Très rapidement la municipa-

**Le Président.
M. Louis.**

INFOS

Partenariat entre les communes de Parcieux, Reyrieux et St André de Corcy et les villages roumains de Unguras, Batin et Valea-Ungurasului.
90 adhérents répartis sur 10 communes environnantes

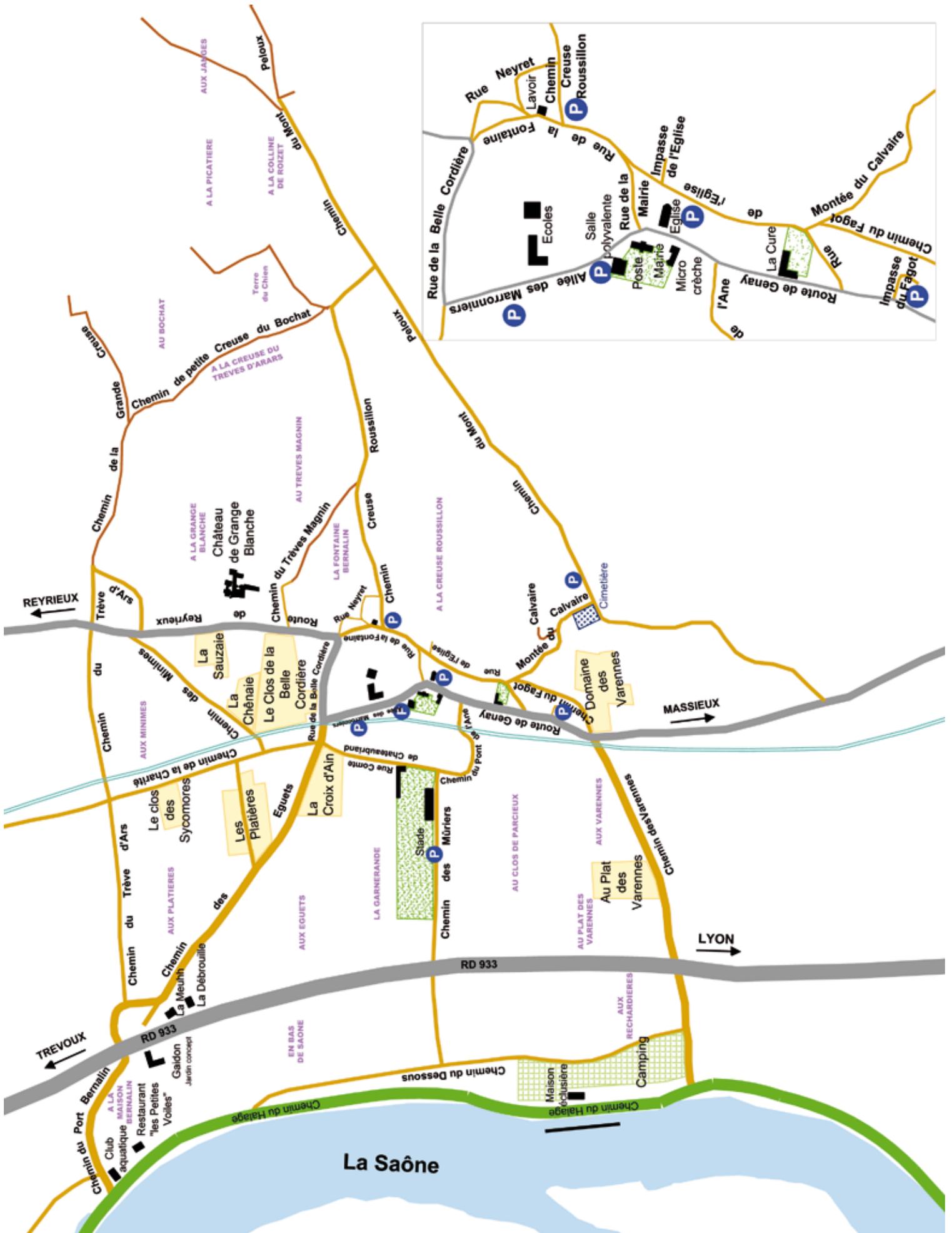
CONTACT

Marc Louis, 199 chemin d'Herbevache - 01600 Reyrieux
Tel : 04 74 00 61 13
louismarc@neuf.fr.

Liste des associations communales

Associations communales	Président - responsable	Adresse	Téléphone + mail
Atelier Big Bang	M. Huchard, président	La Cure - 183 route de Genay 01600 Parcieux	06 87 28 60 32 atelierbigbang@gmail.com
Chasse Parcieux-Massieux	M. Bengasini, président	332 Chemin du Trève d'Ars 01600 Parcieux	06 78 55 42 92 toni.007@hotmail.fr
Club Aquatique Parcieux Saône Vallée	M. Loisy, président	9 Chemin de Halage 01600 Parcieux	06 86 61 85 55 capsvparcieux@gmail.com
Compagnie des Déserts	M. Loizillon, président	Chemin du Trève d'Ars 01600 Parcieux	04 78 98 00 16
Croq'Menu	M. Tisserand, président	370 Chemin du Trève d'Ars 01600 Parcieux	09 53 56 32 14 jl.tisserand@free.fr Cantine : 06 86 14 44 50
Football Club Bords de Saône	M. Rasper, président	200 rue C. de Chateaubriand 01600 Parcieux	04 78 98 32 22 bords-de-saone@lrafoot.org
Galaxie Dance	Mme Dussollet-Berthod, présidente	5 Impasse de Port Masson 69650 Quincieux	06 84 22 99 77 galaxiedance@gmail.com
Gym Volontaire	Mme Tallon, présidente	37 Rue de l'Eglise 01600 Parcieux	04 78 98 30 89 anne-marie.tallon@wanadoo.fr
Hippocrène en Dombes	M. Cannarozzi, président	68 Rue Neyret 01600 Parcieux	04 78 98 35 85 sam@samcannarozzi.com
Joujouthèque	Mme Archambault, présidente	91 Chemin du Fagot 01600 Parcieux	04 78 98 06 77 archambault.claire@sfr.fr
Judo Club	M. Barale, président	1945 Route de Civrieux 01600 Massieux	04 78 98 34 17 06 60 17 67 14 judoclubparcieux@yahoo.fr
Les Peintres au Village	Mme Dietz, présidente	99 Domaine des Varennes 01600 Parcieux	04 78 98 09 61 bernadette.dietz@orange.fr
Sou des écoles	Mme Collignon, présidente	12 Domaine des Varennes 01600 Parcieux	06 58 14 83 03 souparcieux@gmail.com
Union Nationale des Combattants Dombes/Saône	M. Bernard, président	Mont Peloux 01600 Massieux	06 75 01 03 75 unc.dombesaone@orange.fr

Plan de Parcieux



Renseignements utiles

POMPIERS

18

SAMU

15

GENDARMERIE DE TRÉVOUX

04 74 00 13 99

PHARMACIE DE GARDE

3237

LA POSTE

(sous le bâtiment
de la mairie de Parcieux)
04 37 92 91 74

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
le samedi matin de 8h30 à 12h
fermée le mercredi après-midi
La levée du courrier a lieu
à 14h30 du lundi au vendredi
et à 11h30 le samedi

ECOLE MATERNELLE / PRIMAIRE

04 37 92 95 49

GARDERIE

07 89 77 48 38

CANTINE

06 86 14 44 50

CENTRE DE LOISIRS

Centre communal de Parcieux
04 78 98 02 54
Directeur : Ulrich Dubourgais
07 89 77 48 38

COLLEGES / LYCEE

Jean Compagnon à Reyrieux

04 74 08 95 50

Jean Moulin à Trévoux

04 74 08 94 74

Lycée du Val de Saône

04 74 00 52 00

CRECHE / HALTE GARDERIE

Mini crèche Le Tournesol

54 Allée de Fétan - 01600 Trévoux

04 74 08 58 23

Maison de la Petite Enfance

Chemin du Clos - 01600 Trévoux

04 74 00 33 82

Crèche/Halte-garderie Espace

Talançonnais - 01600 Reyrieux

04 74 00 35 28

Crèche / relais assistants

maternels « Les Crayons Verts »

55 route de Trévoux

01600 St Didier de Formans

04 74 00 33 82

Micro-crèche - 01600 Parcieux

04 72 26 53 54

PAROISSE

Père Débarbouillé

Curé de Reyrieux

04 74 00 23 72

E-mail : paroisse.reyrieux@orange.fr

TAXI

Emplacement à Parcieux

« G AIN TAXI »

06 09 30 31 99

ERDF - GRDF

Urgences électricité

0 810 333 001

Urgences gaz

0 800 473 333

Raccordement électricité

0 810 476 934

Raccordement gaz

0 969 363 534

NANTAISE DES EAUX

0 969 320 404

69200 Vénisieux

CCDSV

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

www.saone-vallee.fr

04 74 08 97 66

POLE EMPLOI

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

Numéro d'appel

demandeurs d'emploi

3949

Numéro d'appel employeurs

3995

MAISON DE L'EMPLOI

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

04 74 08 97 62

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

04 74 08 97 59

MISSION LOCALE JEUNES

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

04 74 08 97 54

POINT ACCUEIL SOLIDARITE

175 Boulevard de l'Industrie

01600 Trévoux

04 74 00 48 23

Assistante sociale : Mme Hayart

Infirmière puéricultrice :

Mme Goussin

Consultation de nourrissons :

lundi ou mercredi, de 9h à 12h

(sur rendez-vous)

CENTRE DE PLANIFICATION

627 Route de Jassans

01600 Trévoux

04 74 00 01 25

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES

4 Rue Aristide Briand

01000 Bourg en Bresse

0 820 25 01 10

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Place de la Grenouillère

01015 Bourg en Bresse Cedex

Rue Beaurivage

01480 Jassans Riottier

3646

PREFECTURE DE L'AIN

04 74 32 30 00

Ouverture de 9h à 11h45

et de 14h à 16h

mail : www.ain.pref.gouv.fr

CENTRE DES IMPOTS

Rue du Palais

01600 Trévoux

04 74 00 94 20

CADASTRE

Passage du Banneret

(à côté de la mairie)

BP 612 - 01600 Trévoux

04 74 00 94 56

CONCILIATEUR

M. Alain Walter

06 50 55 64 39

E-mail : alainwalter49@orange.fr

Son rôle : éviter les procédures
judiciaires en essayant
de résoudre les conflits
entre particuliers.

MEDIATEUR

M. Jean-Jacques Lachassagne

04 74 32 30 45

Préfecture de l'Ain

E-mail : jean-jacques.lachassagne@mediateur-republique.fr

lachassagne@mediateur-republique.fr

Son rôle : aider à résoudre les
conflits entre les particuliers
et les administrations.

CONSULTATIONS D'AVOCAT

Service de consultations gratuites

(consulter site internet

www.avocatsvillefranche.fr)

Palais de Justice

350 Bld Gambetta

69665 Villefranche sur Saône

04 74 65 05 95

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis

de chaque mois de 16h à 18h

et sur rendez-vous

APICULTEURS

Reyrieux

Maud Gand

04 74 08 80 95

06 76 62 74 53

Neuville sur Saône

Jacques Guichard

06 70 56 52 99

Etat-civil

Mars 2014 - Mars 2015

Naissances

CHERUBINI Margot Marie	25/04/2014
GUIGON Camille Radovan Jean-Pierre	30/04/2014
HAMSI Lila	16/05/2014
BOUDAA Milhane	07/06/2014
CACLIN LYA Louisie	05/07/2014
TAPONAT Raphaël Franck Antoine	10/07/2014
AUFORT Noa Paul	24/07/2014
PERRIER Lisa Françoise	11/09/2014
PINTO Ruben	30/09/2014
BODIN Dauphine Noémi Marie	13/11/2014
JEUNE Manon	02/02/2015
REYNAUD Maddie	23/03/2015

Mariages

BRETON Damien Luc et CASINO Carine	14/06/2014
LAURIA Joseph et GIAGNORIO Frédérique Carrine	23/08/2014

Décès

SAILLANT veuve POULARD Etiennette Antoinette	10/05/2014
ZAVATTONI René Bonfils	20/07/2014
POULARD Serge Gilbert	11/09/2014
MARTINS DOS SANTOS Jaime	23/09/2014
BERTORELLO Jean-Claude	25/11/2014
QUINSON épouse DUBOST Solange	08/12/2014
MICHEL André	30/01/2015
UHLICH épouse BUCHWALDER Anne-Marie	09/02/2015

Agenda des manifestations 2015

Vendredi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

Vendredi 29 mai

Cérémonie Fête des mères

Vendredi 5 juin

Réunion publique
« lutte contre les cambriolages »

Samedi 6 juin

Gala du judo

Samedi 13 juin

Fête du foot
Fête du nautisme

Samedi 20 juin

Fête de l'école
Fête de la musique

Samedi 27 juin

Gala de danse de Galaxie Dance

Dimanche 28 juin

GRAND p'tit dèj

Vendredi 3 juillet

Pique-nique de Croq'menu

Samedi 5 septembre

Forum des associations

Lundi 14 septembre

Assemblée générale de l'atelier Big Bang

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine
Portes ouvertes du Club aquatique

Mardi 13 octobre

Goûter musical du CCAS

Vendredi 23 octobre

Rencontre annuelle avec les associations

Dimanche 8 novembre

Bourse aux jouets de la Joujouthèque

Mercredi 11 novembre

Commémoration
Projection du film « Parcieux en 39-45 »

Jeudi 26 novembre

Assemblée générale de la Joujouthèque



**Michel ANTUNES
& Cyril JANNIER**

AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES

**Incendie • Auto
Maladie • A.F.E.R.
Placements • Retraite**

26 route de Saint-André - 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 43 14 - Fax. 04 78 91 31 43

ORIAS N° 07004077 - 09051976

Email : antunes-jannier@aviva-assurances.com



Augay & Fils
Travaux Publics

**Travaux Publics
Canalisations - VRD**

**500 rue des Jonchères - 69730 Genay
Tél. 04 78 28 26 80 - Fax 04 78 30 56 90
Port. 06 26 70 13 91 - augay.sarl@orange.fr**

www.augay.com

Bureau principal

401 rue de la Sidoine
BP 115

01601 TREVOUX cedex

T : 04 74 00 07 61

F : 04 74 00 51 76

Bureau secondaire

133 rue Francis

Norgelet

69430 BEAUJEU

T : 04 74 04 19 60

F : 04 74 04 19 61

Permanence

1 chemin du Foulon

69250

NEUVILLE/SAONE

T : 04 78 91 28 13

TOPOGRAPHIE :

Relevés, implantations, récolement...

INGENIERIE:

projeter,
quantifier,
chiffrer,
planifier,
suivre et
réceptionner



FONCIER:

Bornage,
acquisition
foncière,
servitudes,
document
d'arpentage,
copropriété...

AMENAGEMENT / URBANISME:

Permis d'Aménager, Déclaration Préalable, conseil
en urbanisme...
Programmation pour opération privée et publique

ARPÈGE

GÉOMÈTRES EXPERTS

contact@arpege-geometres.fr
www.arpege-geometres-experts.fr

**LILOU ROSES
FLEURISTE**

CRÉATIONS FLORALES
POUR TOUS ÉVÈNEMENTS
LIVRAISONS

Rue Lindberg 01600 MASSIEUX

Tél. 04 26 28 16 73 / 06 17 07 61 98

NETTOYAGE

Toutes surfaces - **Vitres**
Terrasses - Dallages - Toitures
Tombes mortuaires

Reynaud Entretien

Location de bennes tous déchets
Débaras de maison

Reyrieux - 04 74 00 44 06

06 66 94 63 02

Tontes - Taillage de haies
Elagage
Entretien espaces verts



N° Siret : 519 742 266 000 17

TERRASSEMENTS • ASSAINISSEMENTS • V.R.D



GUICHARD Emmanuel

06 50 58 58 44

35 CHEMIN DU CHÂTEAU - 01600 REYRIEUX

TREVOUX

Route de Lyon

Contrôle Technique Automobile



04 74 00 25 93

La Meuhh

Produits Fermiers

mercredi au samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19 h
 dimanche : de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18 h

C'est toute une ferme en vente directe

Les Eguets 01600 PARCIEUX tél: 04 37 26 95 21 fax: 04 78 98 21 58
 la.meuhh@orange.fr

J.f Plomberie



129, allée des Marronniers
 01600 PARCIEUX
Tel : 04 78 98 39 88
Port : 06 11 86 68 08
 jerome.frechard@gmail.com

Cellier Neuvilleois

Tél : 04 78 91 69 59

Vins - Champagnes - Spiritueux - Bières
 Accessoires du vins - Epicerie fine - Verrerie
 Coffrets et Chèques cadeaux



cellierneuvilleois@wanadoo.fr

PARTICULIERS & ENTREPRISES



MINTZ ELECTRICITE

home connect




Electricité générale
 Alarme
 Antenne
 Réseau
 Domotique
 Motorisation
 Climatisation
 Ventilation

121 chemin des minimes
 01600 PARCIEUX

tél 06.61.93.24.87
 email: kevinmintz@hotmail.fr

SAONE TP

TERRASSEMENT
 MACONNERIE
 DEMOLITION
 VRD



01600 Parcieux
 0650230287
 saonetp@orange.fr

AR.LOC

Motoculture

VENTE
 RÉPARATION
 LOCATION

Matériels parcs et jardins, électroportatifs
 Location de mini-pelle, motoculteur, broyeur...



154, chemin de Port Bernalin
 01600 REYRIEUX
04 78 98 05 27
 a.r-loc@orange.fr - www.arloc.net



S.A.R.L. LOPES

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Rue des Asters - 01600 REYRIEUX
 Tél./Fax 04 74 00 69 12 - Port. 06 14 26 38 14
 E-mail : lopes0069@orange.fr



accès - création - fermetures
L'engagement qualité

Magasins d'expositions

- Massieux - Avenue Lavoisier
- Champagne au Mont d'Or
55 Avenue de Lanessan

04 78 98 37 80

www.acf-portes-portails-fenestres.fr



Internorm
Distributeur



FINAS

Chauffage, Sanitaire, Plomberie, Zinguerie.
Maison fondée en 1935
Agréé Gaz naturel



ÉNERGIES RENOUVELABLES
Chauffe-eau et chauffage solaire
Chauffage bois, pompe à chaleur
PHOTOVOLTAÏQUE

Nos réalisations sur : www.finas.fr

04 74 00 21 38

65, Chemin des Orfèvres - 01600 TRÉVOUX
finas.sarl@wanadoo.fr



GARAGE BACONNIER

01 600 Reyrieux

Vente véhicules Neuf & occasions
Réparations entretien toutes marques
Carrosserie - Peinture
Prêt de véhicules

DEPANNAGE



04 74 00 02 05

*Qualité et passion
à votre service
font notre différence*

220, rue de la Dombes
Z.A.C. de Rosarge - Les Echets
01700 Miribel

Tél. 04 72 26 29 00
Fax 04 72 26 29 01

www.cmn-industrie.com

CMN Industrie, société familiale de sous-traitance en chaudronnerie et mécano-soudure, est activement impliquée dans la formation de jeunes par apprentissage. Véritable acteur sur la scène internationale, l'entreprise travaille principalement pour les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie et la pétrochimie.

Forte de plus de 30 années d'existence, CMN Industrie a su développer, en collaboration étroite avec les centres de formation (AFPM, AFPMA, AFPI, ...) et écoles (Ecole La Mache, Ecam de Lyon, INSA de Lyon, ...) des départements de l'Ain et du Rhône, et entretient des liens forts basés sur l'apprentissage de ses métiers de l'industrie (chaudronnerie, usinage, soudage, qualité, ...).

Notre objectif de formation, permettre à nos futurs professionnels de demain, de se former, d'apprendre, de développer leurs compétences, de s'épanouir et d'aimer leur métier. Nos valeurs, véritable moteur de nos équipes, sont le respect, l'écoute, l'engagement, la rigueur et la flexibilité.

Vous avez un projet de formation, envie d'apprendre nos métiers, envie de partager nos valeurs au sein de notre équipe de passionnés, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos candidatures (lettre de motivation, CV et relevés de notes scolaires des 2 dernières années).

Qualité et passion, font notre différence